

ÉLECTIONS LOCALES

165.000 candidats pour les APC et 16.600 pour les APW

Le nombre des candidats aux élections locales prévues le 23 novembre prochain a atteint 165.000 candidats pour les Assemblées populaires communales (APC) et 16.600 pour les Assemblées populaires de wilaya (APW), a indiqué, lundi, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Salah-Eddine Dahmoune. **P.3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



27° : ALGER
39° : TAMANRASSET

Mercredi 27 septembre 2017 - 6 Muhharam 1439 - N° 1719 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-CONGO

Le ministre de l'Intérieur de la République du Congo entame une visite de travail à Alger

Signature d'un accord sur la gestion des collectivités locales **P.24**

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

M. Yousfi souhaite une plus grande présence des entreprises sud-coréennes en Algérie

P.24

ALGÉRIE-UE

M. Benmeradi appelle le partenaire européen à intensifier ses investissements en Algérie

P.24

ALGÉRIE-AFRIQUE

Participation d'une délégation parlementaire à la Conférence régionale des jeunes parlementaires d'Afrique au Nigéria

P.24

CONSEIL DE LA NATION :

Valorisation du discours réaliste du Plan d'action du Gouvernement et appel à une participation collective pour sa mise en œuvre

Les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la Nation ont valorisé hier à Alger le discours réaliste du Plan d'action du Gouvernement, mettant en exergue l'importance de la «mobilisation» de toutes les forces vives dans le pays pour concrétiser les objectifs de ce programme «ambitieux». Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du Plan d'action du Gouvernement, présidée par M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil, les présidents des groupes parlementaires ont salué le «discours réaliste et franc du Plan d'action du Premier ministre, Ahmed Ouyahia».

P.4-5



► Le Premier ministre informe l'opinion publique nationale de la réalité des défis économiques qui se posent au pays

► Les membres du Conseil de la nation expriment leur soutien à la poursuite du processus de réconciliation nationale et appellent à la prise en charge l'aspect social

ARMÉE

M. Gaïd Salah supervise l'exercice tactique de tirs réels ASSIFA 2017 à Oran

P.3



Le projet de Loi de finances 2018 aujourd'hui devant le gouvernement

P.3

ALGÉRIE-OIT

Plus de 500.000 micro-entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ et de la CNAC jusqu'à juin 2017

P.7

SANTÉ

Acouphènes

Comment les soulager en douceur ?



P.12-13

TOURISME SAHARIEN :

2.000 touristes attendus à la fête de la «Sbeiba» à Djanet

P.17

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (5^e JOURNÉE) :

Le derby MCO-USMBA tient en haleine les supporters de l'Ouest algérien

P.21

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

13
contrebandiers
arrêtés
à Tamanrasset

P.3

APN

Présentation du projet de Loi de finances 2018 aujourd'hui au gouvernement

Le projet de Loi de finances 2018 sera présenté aujourd'hui au gouvernement par le ministre des Finances, a indiqué hier à la presse le ministre des Finances, Abderrahmane

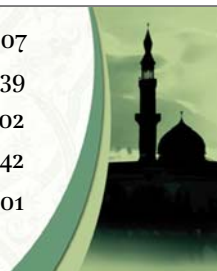
Raouya, en marge de sa présentation du projet de loi portant amendement de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale



Horaire des prières

Mercredi 6 Moharem 1439

Fajr	05:07
Dohr	12:39
Asr	16:02
Maghreb	18:42
Isha	20:01



ÉNERGIE

Suspension aujourd'hui et demain de l'alimentation en gaz dans la localité de Sidi M'Hamed commune de Birtouta à Alger (SDA)

L'alimentation en gaz de ville sera suspendue à partir d'aujourd'hui 21h00 jusqu'à demain à 15h00 dans la localité de Sidi M'hamed commune de Birtouta à Alger en raison de travaux, a indiqué hier la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué.

Cette coupure de l'alimentation en gaz est due à des travaux de renforcement du réseau de transport du gaz très haute pression (poste Tessala El Merdja), effectués par le gestionnaire du réseau de transport du gaz (GRTG), a ajouté la même source.

La SDA (direction de distribution de Gué de Constantine) a mis, cependant, au service de sa clientèle le numéro suivant: 3303 pour plus de renseignement.

TOURISME SAHARIEN :

Près de 2.000 touristes attendus à la fête de la «Sbeiba» à Djanet

Près de 2.000 touristes sont attendus à Djanet pour assister à la fête locale annuelle de la Sbeiba, dont le coup d'envoi est prévu dimanche prochain, coïncidant avec le lancement de la saison touristique saharienne, a-t-on appris hier des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Ilizi.

On s'attend cette saison à une participation «record» de touristes algériens, en plus des étrangers, à cette manifestation pour découvrir cet événement, une des plus importantes fêtes dans le Tassili N'Ajjer, a estimé le DTA, Samir Philippon.



ristes algériens, en plus des étrangers, à cette manifestation pour découvrir cet événement, une des plus importantes fêtes dans le Tassili N'Ajjer, a estimé le DTA, Samir Philippon.

TÉBESSA

Colloque international sur l'archéologie préventive prochainement

Le second colloque international sur «Le développement et l'archéologie préventive : Tébéssa un exemple» se tiendra du 10 au 12 octobre prochain à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébéssa, a annoncé

lundi le président de l'association Minerve pour la protection des vestiges et environnement, Mourad Hamidène. Organisé de concert avec le Centre national de recherche archéologique (CNRA), l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels protégés (OGEBP) et la direction de wilaya des sites archéologiques, la rencontre réunira des chercheurs des universités d'Alger, Guelma, Constantine, Annaba, Mascara et Tébéssa ainsi que la Tunisie, de la France et d'Italie.

DU 4 AU 7 OCTOBRE
À ALGER27^e Congrès de l'association mondiale de l'échinococcose

La Société algérienne de l'échinococcose hydatique (SAEH), présidée par le Pr Karima Achour, organise du 4 au 7 octobre 2017 à Alger, le 27^e congrès de l'Association mondiale de l'échinococcose (WAE).

D'éminents spécialistes de plus de 30 pays ainsi que ceux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la FAO seront présents à cette rencontre scientifique d'envergure mondiale.



Météo

	Max	Min
Alger	27°	18°
Oran	29°	18°
Annaba	26°	16°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	39°	24°

NOBEL

La Fondation Nobel relève la dotation de ses prix

A une semaine de l'ouverture des prix Nobel 2017, la Fondation Nobel a annoncé lundi que les lauréats du prestigieux prix recevraient cette année une dotation d'un million de couronnes supplémentaires (105.000 euros), par rapport à 2016.

TIARET :
Colloque régional de formation sur les programmes pédagogiques au cycle moyen

Un colloque régional de formation sur les plans annuels des programmes pédagogiques du cycle moyen s'est ouvert lundi à Tiaret à l'institut de formation des cadres de l'éducation «Ibn Rochd».

A cette rencontre de deux jours, organisée par le ministère de l'Éducation nationale, prennent part plus de 100 inspecteurs de 17 wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays.

Dans une allocution d'ouverture, l'inspecteur central du ministère de l'Éducation nationale, Hocine Azaiz a indiqué que l'objectif de cette rencontre est de faire connaître davantage les contenus des programmes éducatifs réécrits et uniformisés.

Ces colloques s'intègrent dans le cadre de la poursuite des réformes initiées par le ministère de l'Éducation à travers la formation des formateurs, a-t-il ajouté.

TRANSPORTS:
90 étudiants admis pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat en marine marchande

Près de 90 étudiants ont été admis à l'École nationale supérieure maritime (ENSM) pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat en marine marchande, a indiqué hier un communiqué du ministère des Travaux publics et des Transports. 140 étudiants sur un total de 677 ont passé lundi et hier des épreuves orales après avoir été

admis aux tests écrits, a indiqué la même source, précisant que 90 candidats seront retenus.

Cela s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre du programme de formation spécialisée et continu et répond aux développements enregistrés en matière d'appui de la flotte maritime algérienne", lit-on dans le communiqué.

POUR CRÉER DES ESPACES
POUR HANDICAPÉS
Du foncier à l'intérieur des forêts

Du foncier au milieu de forêts pour réaliser des espaces pédagogiques et de loisirs au profit d'handicapés et de leurs parents, a été attribué à des associations chargées des personnes aux besoins spécifiques dans nombre de wilayas du pays, a-t-on appris lundi à Mascara

du président de la Fédération nationale des parents d'enfants handicapés. Dans une déclaration à la presse au siège de l'association de protection des handicapés de Mascara, Nouredine Benaïssa a indiqué que des associations de prise en charge d'handicapés de Tizi Ouzou, Mostaganem, Sétif et Tlemcen ont obtenu, des conservations des forêts, du foncier en milieu forestier proches des villes pour y construire des bases de vie offrant des services pédagogiques et de loisirs.

La Fédération nationale des parents d'enfants handicapés est en contact permanent avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, pour généraliser cette expérience à toutes les wilayas du pays et atteindre une moyenne d'un centre par wilaya.



ÉLECTIONS

165.000 candidats pour les APC et 16.600 pour les APW

Le nombre des candidats aux élections locales prévues le 23 novembre prochain a atteint 165.000 candidats pour les Assemblées populaires communales (APC) et 16.000 pour les Assemblées populaires de wilaya (APW), a indiqué, lundi, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Salah-Eddine Dahmoune.

Le nombre de candidats aux élections locales a atteint 165.000, dont 51,5 % sont âgés de moins de 40 ans, 4,5 % âgés de plus de 60 ans, 25 % ont un niveau universitaire, 59 % ont un niveau secondaire et 16 % ont un niveau primaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18 %, a précisé M. Dahmoune lors d'une conférence de presse.

L'intervenant a souligné à ce propos que les chiffres avancés «sont provisoires et seront arrêtés conformément aux délais légaux fixés dans la loi organique relative aux élections».

En ce qui concerne les listes électorales déposées pour ce rendez-vous, le responsable a précisé qu'elles étaient au nombre de 9.562 listes, dont 8.728 listes de partis politiques, 717 listes d'alliances et 151 listes d'indépendants.

Quant aux élections des Assemblées populaires de wilaya (APW), il a fait savoir que 16.600 candidats étaient en lice, précisant que «48 % d'entre eux ont moins de 40 ans, 4,8 % d'entre eux ont plus de 60 ans et 28 % sont des femmes».

«Parmi ces candidats, 34,5 % ont un niveau universitaire, 52,5 ont un niveau secondaire et 13 % ont un niveau primaire».



S'agissant des listes déposées pour les élections des APW, le nombre des listes a atteint -selon le secrétaire général du ministère- 620 listes dont 510 listes de partis politiques, 72 listes des alliances et 24 listes des indépendants.

Le même responsable a indiqué que le nombre d'électeurs avant la fin de la révision exceptionnelle des listes électorales a atteint «22.296.037 électeurs dont 691.727 nouveaux inscrits».

S'agissant des alliances en lice pour les prochaines élections locales (APC et APW), le même responsable a indiqué que ses services ont enregistré «4 al-

liances». Il s'agit de l'alliance El Feth regroupant 5 partis «Parti national algérien, Parti patriotique libre, Mouvement des citoyens libres, Front national pour la Justice sociale et le Front du militantisme national», de l'Alliance El Binaa qui regroupe 3 partis «Mouvement En-Nahda, Front de la justice et du développement et le Mouvement El Binaa», de l'Alliance El Fadjr (Front de l'Algérie nouvelle et Parti El Fadjr El Djadid), et de l'Alliance Tadj (Front des jeunes démocrates, Parti Ennour El Djazairi, Rassemblement national républicain et Tajamou Amel Al Djaïr). L'interlocuteur a rappelé qu'il y a 12.457

centres de vote dont 342 nouveaux centres, 55.866 bureaux de vote 55.866 bureaux dont 3.111 nouveaux bureaux, ainsi que 4.734 salles et lieux publics réservés à la campagne électorale dont le lancement est prévu le 29 octobre.

Par ailleurs, le secrétaire général du ministère a réitéré «l'engagement» du département de l'Intérieur à garantir la transparence et l'impartialité de l'administration pour la réussite de ce rendez-vous électoral, en application des dispositions de la Constitution et en consécration des réformes politiques initiées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

ARMÉE

M. Gaïd Salah supervise l'exercice tactique de tirs réels ASSIFA 2017 à Oran



Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, lors du 3e jour de sa visite à la 2e Région militaire (Oran), l'exercice tactique de tirs réels ASSIFA 2017, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Après avoir supervisé l'exercice tactique de tirs réels, le général de Corps d'Armée Gaïd Salah, a consacré la troisième journée de sa visite en 2ème Région militaire à l'inspection de quelques unités de la Région.

A l'entame et en compagnie du général-major Saïd Bey, commandant de la Région, le général de Corps d'Armée a visité l'Ecole des cadets de la nation d'Oran, qui offre un enseignement et une formation de qualité aux cadets, avant de s'entretenir avec eux lors d'une rencontre d'orientation et de sensibilisation, où il a valorisé les résultats remarquables réalisés par cette Ecole depuis son inauguration lors de l'année scolaire 2009/2010, précise la même source.

«Il m'est si agréable de me réunir avec vous, cadets et cadettes de la Nation, appartenant à cette Ecole lycée des cadets d'Oran en 2ème Région militaire».

Cette prestigieuse Ecole qui a ouvert ses portes depuis l'année scolaire 2009/2010, constitue l'une des prémisses fondamentales de ce parcours scolaire et de formation», a indiqué le général de Corps d'Armée.

Il a affirmé que «les résultats obtenus ont été caractérisés par une perfection singulière que ce soit pour ceux du baccalauréat ou le nombre total des bacheliers a atteint 658 cadets ou pour ce qui est des résultats remarquables réalisés par ses cadets à l'issue de leur sortie de l'Académie militaire de Cherchell ou des autres écoles supérieures, et dont le nombre est égal actuellement à 267 officiers venant renforcer efficacement et effectivement les rangs de l'ANP, parmi lesquels ceux ayant rejoint le corps de la santé militaire en tant que médecins et pharmaciens ou pilotes de différentes spécialités, et aussi ceux qui ont choisi le secteur de l'information».

A ce titre, M. Gaïd Salah a salué «ces résultats remarquables dont les fruits ont donné la sortie de plusieurs cadres officiers dans les différents domaines, faisant aujourd'hui la fierté de l'Ecole d'Oran», soulignant que «l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de Libération Nationale doit être, sous le commandement et avec le soutien de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, fière du succès retentissant de ce cursus scolaire devenu un exemple à suivre dans le domaine d'études et de formations réussies».

Le général de Corps d'Armée a tenu à rappeler que la décision du président de la République relative au lancement des Ecoles des Cadets de la Nation «a été parfaitement concrétisée sur le terrain à travers l'ouverture des dix (10) écoles programmées, et qui vont inéluctablement constituer une source importante pour répondre aux besoins de nos Forces armées en cadres hautement qualifiés».

Il a aussi rappelé que «ce cursus scolaire n'aurait pu avoir lieu sans la décision de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, prise à l'issue de sa louable initiative relative à la relance de cette structure d'enseignement et de formation».

«Ce processus dont les infrastructures sont complètement achevées, comporte dix (10) écoles réparties sur toutes les régions du pays et qui constituent une source importante et fertile pour subvenir aux besoins de nos Forces armées», a-t-il relevé, ajoutant que ces écoles «contribueront également à préparer et à forger la future élite militaire consciente de son devoir national et de ses lourdes responsabilités» et «constituent désormais une véritable pépinière qui tend ses bras aux filles et fils de notre peuple que nous considérons toujours comme étant la profondeur stratégique de l'Armée nationale populaire».

Le général de Corps d'Armée a inspecté, par la suite, «le projet de réalisation du nouveau siège du tribunal militaire et l'Etablissement militaire de prévention et de rééducation à Oran, visitant leurs infrastructures, où d'amples explications lui ont été données».

Au niveau de la base navale de Mers El Kébir, «le général de Corps d'Armée a également inspecté le bâtiment lance-missiles Salah Rais, numéro d'enseigne 802, qui a été rénové et équipé de hautes technologies et d'armements modernes, et qui vient renforcer les Forces navales», conclut le communiqué.

APS

Présentation du projet de Loi de finances 2018 aujourd'hui au gouvernement

Le projet de Loi de finances 2018 sera présenté aujourd'hui au gouvernement par le ministre des Finances, a indiqué hier à la presse le ministre des Finances, Abdelrahmane Raouya, en marge de sa présentation du projet de loi portant amendement de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit devant la Commission des finances

et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Pour rappel, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait déclaré jeudi dernier à l'APN que le budget de fonctionnement prévu pour l'exercice 2018 ne serait pas augmenté, et ce, contrairement au budget d'équipement qui sera revu à la hausse du fait de l'augmenta-

tion du coût des projets de développement des communes et des crédits du Fonds spécial du Sud et des Hauts-plateaux, ainsi que l'assainissement des dettes des entreprises. Le gouvernement prévoit aussi l'introduction des chèques islamiques dans le Trésor public au titre du projet de Loi de finances 2018.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

13 contrebandiers arrêtés à Tamanrasset

Treize (13) contrebandiers ont été arrêtés lundi à Tamanrasset (6e Région militaire), par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, qui ont également saisi plusieurs produits destinés à la contrebande, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la

lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 25 septembre 2017 au niveau de la 6ème Région Militaire, (13) contrebandiers et saisi (3) camions, (5) véhicules tout-terrain, (12432) boîtes de différents médicaments et de produits pharmaceutiques, (1.755) litres

d'huile moteur, (22,85) tonnes de denrées alimentaires, ainsi que divers outils d'orpaillage», précise la même source.

En outre et Tlemcen et Ain Témouchent (2e RM), des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières «ont appréhendé (5) narcotrafiquants en possession de (3,7) kilogrammes de kif traité et (1059) comprimés psychotropes».

Par ailleurs, des Garde-côtes «ont intercepté, à Annaba, El Kala (5e RM), Oran, El Ghazouet et Béni Saf (2e RM), (191) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que (81) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar, Tlemcen, Oran et Ouargla», rapporte également le communiqué du MDN.

CONSEIL DE LA NATION : Valorisation du discours réaliste du Plan d'action du Gouvernement et appel à une participation collective pour sa mise en œuvre

Les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la Nation ont valorisé hier à Alger le discours réaliste du Plan d'action du Gouvernement, mettant en exergue l'importance de la «mobilisation» de toutes les forces vives dans le pays pour concrétiser les objectifs de ce programme «ambitieux».

Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du Plan d'action du Gouvernement, présidée par M. Abdelkader Bensalah, président du conseil, les présidents des groupes parlementaires ont salué le «discours réaliste et franc du Plan d'action du Premier ministre, Ahmed Ouyahia».

Le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelmadjid Bouzriba, a indiqué que le Plan d'action du Gouvernement «a adopté un discours sincère, en expliquant la situation actuelle en toute franchise», ajoutant que le document prévoit également de nouvelles perspectives susceptibles de répondre aux aspirations des citoyens.

L'intervenant a salué le Plan d'action et les mesures prévues visant à maintenir les



acquis sociaux, à renforcer la stabilité sociale et à préserver l'unité nationale.

Pour sa part, le président du groupe parlementaire du Tiers présidentiel, Hachemi Djiaï, a mis l'accent sur l'importance d'une large adhésion des forces vives dans le pays à la concrétisation du Plan d'action qu'il a qualifié d'«ambitieux». M. Djiaï a estimé nécessaire de

poursuivre la lutte contre la corruption et la bureaucratie qui constituent des obstacles à la mise en œuvre des politiques générales, appelant à l'unification des rangs pour relever les défis sociaux.

Le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Zoubeyri, s'est dit favorable aux mesures

contenues dans le Plan d'action du Gouvernement, visant à poursuivre la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'intervenant a plaidé pour la poursuite du renforcement de la politique de centralisation dans la gestion des affaires publiques et l'élargissement des prérogatives des assemblées élues.

Saluant le discours sincère du Plan d'action, M. Zoubeyri a rappelé les acquis réalisés dans différents domaines, soulignant l'importance de les préserver, notamment ceux liés au volet social.

Le président du groupe parlementaire du FLN a exhorté toutes les tranches de la société à une mobilisation collective pour la mise en œuvre du Plan d'action qu'il a qualifié d'«ambitieux».

Le Premier ministre informe l'opinion publique nationale de la réalité des défis économiques qui se posent au pays

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a passé en revue lundi à Alger les défis économiques qui se posent au pays dans une conjoncture financière mondiale instable et un contexte marqué par le recul des prix du pétrole sur les marchés internationaux, mettant en avant les grands dangers qui risquent d'entraver le processus de développement et le développement de l'économie nationale si les solutions financières internes étaient écartées.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée par Abdelkader Bensalah, en présence des membres du Gouvernement, le Premier ministre a indiqué que le financement interne était un impératif visant à «éloigner le spectre de la faillite qui guette de nombreuses entreprises et donc les familles algériennes». Les solutions internes visent à empêcher l'arrêt total de l'économie nationale qui entraînera des difficultés sociales analogues à celles qu'a connues le pays vers la fin des années 80.

Le financement non conventionnel permettra de relancer de nombreux projets gelés

Rappelant que «l'Etat a gelé certains projets dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture faute de liquidités», M. Ouyahia a affirmé que le gouvernement tient à expliquer clairement ces vérités afin de mettre tout un chacun face à la réalité et à l'impliquer dans le processus de redynamisation de l'économie nationale.

Le Premier ministre a fustigé les rumeurs concernant le mécanisme de financement non conventionnel qui ont fait flamber les devises sur le marché parallèle, soulignant que le cours de la devise «est fixé par la Banque centrale» et qu'il s'agit des cours en vigueur dans les établissements financiers officiels du pays.

Le Premier ministre a affirmé que le recours au financement par emprunt contracté par le Trésor auprès de la Banque centrale était un impératif et non une option pour relancer l'économie nationale et maintenir le rythme de développement du pays, précisant que «le non recours à ce mode de financement empêcherait le versement des salaires des fonctionnaires et des indemnités des députés».

Il a prévenu que «si ce financement n'est pas appliqué en novembre, cela conduira à un arrêt total de l'économie», ajoutant que

«même les représentants du peuple ne percevront pas leurs indemnités et pas seulement les fonctionnaires». Le Premier ministre a indiqué, dans ce sens, que l'adoption de la loi sur la monnaie et le crédit qui sera présentée mardi devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) permettra à la Banque centrale de procéder à l'achat direct auprès du trésor des titres émis par ce dernier pour relancer le rythme de développement économique.

Maintien de la politique de soutien

Le Premier ministre a mis en avant la détermination des hautes autorités du pays à poursuivre l'arsenal de réformes économiques mises en place sous la supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et à assurer le traitement financier des problèmes de développement économique, à travers la réforme de l'instance financière du pays et la régulation de l'économie et du commerce.

«Les forces économiques et sociales convergent vers la même direction pour apporter sérénité et quiétude aux citoyens», a-t-il dit.

Le Gouvernement prendra plusieurs mesures pour mener à bien la prochaine étape pour garantir la pérennité du développement économique du pays et faire face à la conjoncture difficile induite par la situation financière.

Parmi ces mesures, le Premier ministre a mis l'accent sur l'importance de la prospection des lois et textes réglementaires et sur la décentralisation en matière de décision d'investissement et de maintien de tous les avantages accordés, sur dix années, aux investisseurs y compris dans les Hauts Plateaux et le Sud.

Répondre à la demande sur le foncier industriel et valoriser le produit national

Le Gouvernement veillera, également, à répondre à la demande sur le foncier industriel, largement disponible, a poursuivi le Premier ministre qui a souligné la disponibilité du Gouvernement à soutenir toute commune souhaitant créer une zone d'activité économique sur son territoire. Il a appelé les PME du secteur privé à adhérer au programme de réhabilitation ajoutant que des avantages seraient accordés dans ce cadre.

Il a indiqué, en outre, que le Gouvernement soutiendra la recherche au sein de

l'entreprise, publique ou privée, tout en valorisant les efforts en matière de formation de la main-d'œuvre et des cadres et en encourageant les opérateurs privés, disposés à assurer la formation dans leurs secteurs d'activité à accueillir des stagiaires.

Le Gouvernement insiste à ce que la priorité soit accordée, dans les marchés publics, au produit national et à sa promotion pour accompagner et consolider le marché national.

Au volet Habitat, le Premier ministre a indiqué que près d'un (1) million de nouveaux logements, tous types confondus, seront livrés entre fin 2017, 2018 et 2019 et viendront s'ajouter au bilan de 3.700.000 unités réalisées en 18 ans, outre la distribution prochaine de 150.000 logements.

Ouyahia: L'ère de la dictature des slogans est révolue

Pour ce qui est du secteur agricole, M. Ouyahia a affirmé que «l'Etat apportera un soutien plus important au secteur agricole à partir de janvier avec l'entrée en vigueur de la loi de finances 2018, outre la relance de plusieurs programmes de développement agricole en suspens».

Le Premier ministre a réaffirmé la détermination du Gouvernement à exploiter chaque assiette foncière agricole à travers le pays, ajoutant que «l'ère de la dictature des slogans est révolue (...) et nous aurons à renforcer le rôle de ce secteur».

Projets de transfert des eaux des régions du Sud à celles des Hauts- Plateaux en 2018

Le Gouvernement s'est engagé depuis 6 mois dans une démarche de promotion des investissements dans les régions des hauts plateaux et du sud à travers la mise en valeur d'importantes superficies, a-t-il précisé, ajoutant qu'il veillera à relancer les fermes pilotes publiques.

M. Ouyahia a salué le secteur d'élevage de vaches laitières, une activité susceptible de réduire la facture d'importation du lait en poudre et favoriser le recrutement de davantage de main d'œuvre qualifiée.

Concernant l'irrigation des terres agricoles, le Premier ministre a dévoilé le lancement l'année prochaine d'une étude de nouveaux projets sur le transfert des eaux des régions du sud à celles des hauts plateaux en vue de leur exploitation dans le secteur agricole afin d'optimiser son rendement.

La majorité des membres du Conseil de la nation saluent le contenu du Plan d'action du gouvernement

La majorité des membres du Conseil de la Nation, intervenant au premier jour du débat autour du Plan d'action du gouvernement, se sont dits satisfaits des mesures «rassurantes» qu'il contenait alors que d'autres ont remis en cause son efficacité et sa capacité à permettre au pays de surmonter la crise économique.

Estimant que le Plan d'action du gouvernement, examiné à la chambre haute du Parlement, «se veut une réponse aux aspirations des citoyens», M. Abbas Bouamama, du Rassemblement national démocratique (RND), a apporté son soutien à l'ensemble des mesures qu'il contient partant, a-t-il dit «d'une vision réaliste ciblant tous les secteurs et prenant en compte tous les développements de l'heure».

S'agissant des «septiques», il a affirmé qu'ils «étaient connus de tous autant que leurs desseins» expliquant qu'il s'agit en fait d'«exploiter la conjoncture pour porter atteinte à l'unité nationale suivant des agendas extérieurs».

Quant aux partis de l'opposition, M. Bouamama a déploré que ces derniers «ne respectent pas la volonté du peuple» et que «leur souci majeur reste leurs sièges même si c'est au détriment du citoyen et de l'intérêt général».

Abondant dans le même sens, M. Ahmed Bouziane du tiers présidentiel a salué ce Plan «ambitieux», «prometteur» et «audacieux» dans son approche.

Soulignant l'importance de la stabilité politique dont jouit l'Algérie au milieu du chaos international et régional ambiant, il a estimé que les velléités de semer la zizanie «ont essuyé un échec cuisant» grâce à la maturité du peuple et à la vigilance des forces de sécurité. Evoquant par ailleurs la situation de plusieurs secteurs concernés par le Plan d'action comme l'Enseignement supérieur, il estimait que «le système L.M.D n'a pas bien réussi chez nous car il n'a pas été appliqué correctement» fustigeant, par la même occasion, «le laisser-aller et la dilapidation de l'argent public» caractérisant les œuvres universitaires.

Concernant le système éducatif, le membre du tiers présidentiel a attribué «la régression du niveau» au «départ des compétences remplacées par un encadrement auquel l'expérience fait défaut», prônant, dans ce sens, une sélection parmi les diplômés des écoles nationales supérieures pour pouvoir relever le niveau.

Pour Mme Louiza Chachoua, du tiers présidentiel, la crise économique qui dure depuis plus de trois années a imposé des défis particuliers impliquant des mesures spéciales contenues dans ce Plan qu'elle a qualifié de «saut qualitatif» en termes de défis pour la construction d'une économie nationale forte, la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et la préservation du niveau de vie des citoyens tout en évitant le recours à l'augmentation des impôts ou à l'impose de nouveaux.

Abordant les différents problèmes dont souffre le secteur de la santé, Mme Chachoua a expliqué que «le principe de la gratuité des soins garanti en théorie ce droit à tout un chacun» mais la pratique, a-t-elle dit «révèle une consommation excessive et anarchique des offres de soins», estimant que «cette situation ne satisfait ni les praticiens ni les bénéficiaires».

De son côté, Bachir Chebli du Front de libération nationale (FLN), a affirmé que le Plan d'action du gouvernement «apporte une vision prospective», estimant qu'il était tôt de le «juger». Cet avis a été partagé par M. Abdelouahab Benzaïm, de la même formation politique, qui tout en se disant «rassuré» par rapport au Plan d'action du gouvernement, a estimé que la problématique réside en les parties auxquelles sera confiée sa mise en œuvre sur le terrain à l'instar des Directions exécutives qui sont, a-t-il estimé, «très loin des citoyens et des investisseurs» outre «leur esprit bureaucratique». Il a appelé, dans ce sens, à la modernisation de ces secteurs en urgence et à la détermination des délais de demandes de crédit et licences, s'interrogeant, dans ce sillage, sur les raisons «du succès des réformes dans d'autres secteurs à l'image de la Justice et de leur échec dans des secteurs comme l'économie et les finances».

Du tiers présidentiel toujours, Nouria Saadia Djafer a estimé que le Plan repose sur des «fondements réalistes» en ce sens que «de recours aux solutions préconisées est une mesure qui s'inscrit dans le cadre d'une feuille de route multidimensionnelle visant dans son ensemble à atteindre, en l'espace de cinq ans, les équilibres financiers et macro économiques tout en préservant la dynamique de croissance».

De son côté, Slimani Abdelkarim (RND), a mis en avant la nécessité de réunir toutes les conditions devant assurer le succès de ce Plan qui tend à consacrer la stabilité de l'Etat.

Par ailleurs, Moussa Temdar Taza du Front des Forces socialistes (FFS), a préféré se focaliser dans son intervention sur le rôle que joue l'opposition nationale qui «travaille au quotidien par tous les moyens pacifiques et contribue à l'édification d'une Algérie démocratique, un objectif dont la concrétisation implique la loyauté aux principes de liberté et de solidarité». Reprochant au Plan d'action de gouvernement sa «vulnérabilité», il a déploré l'absence de scénarios alternatifs en cas d'échec des mesures qu'il préconise.

Le débat autour du Plan d'action se poursuivait hier matin avec les interventions des chefs des groupes parlementaires l'après-midi alors que les réponses du Premier ministre auront lieu aujourd'hui.

Les membres du Conseil de la nation insistent sur le dégel des projets de développement

Les membres du Conseil de la nation ont insisté lundi, lors de la séance des débats du Plan d'action du gouvernement, sur l'importance du dégel des projets de développement au niveau national ou local.

Le sénateur, Ayach Djebablia du Front de libération nationale (FLN), a estimé qu'il était urgent de relancer les projets gelés à cause des difficultés financières auxquelles fait face le pays après la chute des cours de pétrole depuis le deuxième semestre de l'année 2014.

Les citoyens «insistent sur le dégel des projets susceptibles de faciliter leur vie quotidienne», a précisé le membre du Tiers présidentiel, Abdelkader Bensalem, ajoutant qu'il fallait s'attacher au développement malgré les secousses économiques.

La plupart des intervenants ont salué le contenu du Plan d'action dans son volet financier et économique, appelant à associer tous les acteurs, notamment l'administration et les collectivités locales pour le concrétiser.

Pour sa part, le sénateur Mohamed Arbaoui du Rassemblement national démocratique (RND), a fait remarquer que la conjoncture actuelle «était très difficile», d'où la nécessité de se mobiliser afin de protéger notre économie mais «loin des surenchères et du discours alarmiste», ajoutant que les mesures contenues éviteraient au pays de recourir à l'endettement extérieur et de «se plier aux diktats du FMI».

De son côté, Mheni Ghrisi (RND), a estimé que c'était un plan «ambitieux» et adapté aux exigences de la conjoncture. Il représente le programme du président de la République qui a pour objectif de créer un équilibre réel entre tous les secteurs.

Le sénateur Hasni Saidi (RND) a fait savoir que malgré tous les indicateurs alarmants, le Plan d'action était «très réaliste» traduisant «la rationalisation de gestion et le renoncement au populisme».

Mohamed Khelifa (RND), s'est dit satisfait quant au contenu du Plan d'action, ce dernier étant conforme avec le programme du Président de la République et le nouveau modèle de développement économique.

A son tour, le sénateur Ali Djerbaâ de la même formation politique s'est «félicité» de la poursuite du de la politique sociale de l'Etat, saluant «la langage de franchise, d'objectivité et de transparence concernant la situation économique».

L'aboutissement des mesures contenues dans le Plan d'action demeure tributaire de la mise en œuvre d'une politique de lutte contre la corruption, a indiqué M. Mahmoud Kissari, membre du Conseil de la nation (FLN).

Abdelkader Moulkhaloua du Rassemblement national démocratique (RND) a estimé que la situation actuelle nécessitait une mise en œuvre «rapide» du plan d'action du Gouvernement qui a été «formulé avec sagesse», avant de proposer la création d'un ministère délégué des affaires foncières et une révision des règles de l'urbanisme.

Le sénateur Wahid Fadhel de la même formation politique a affirmé que le plan a été élaboré «partant d'une vision prospective prévoyant une libération progressive de la dépendance aux hydrocarbures», avant de relever que le recours au financement non conventionnel était «un impératif dicté par les besoins urgents de l'économie nationale et répondait à un souci de préservation de la souveraineté nationale».

Il a appelé à davantage d'efficacité dans la lutte contre le marché parallèle et à changer la devise nationale si nécessaire.

Saluant la «franchise dont a fait preuve le gouvernement», le sénateur Mohamed Salah Boukaffa (RND) a mis en avant la nécessité de rechercher des solutions «durables» de nature à éviter aux pays pareilles crises.

Dans son intervention, le membre de la chambre haute du parlement Abdelbahi Morsli (FLN) a plaidé pour une exploitation optimale des ressources minières.

M. Ghazi Djabri du même parti a indiqué toutefois que le plan d'action du Gouvernement renfermait des «assurances mais aussi des craintes», relevant que le financement non conventionnel pourrait déstabiliser la règle de l'offre et de la demande ce qui entraînerait une inflation et une chute du pouvoir d'achat du citoyen.

Laid Hadji du FLN a mis en exergue, quant à lui, l'importance de promouvoir la valeur du travail et de lutter contre les aspects négatifs relatifs à la rentabilité, avant d'appeler à l'accélération de la mise en place du projet de numérisation du système fiscal.

A son tour, le membre Rafika Kasri du Tiers présidentiel a proposé la mise en place de mesures garantissant des revenus au Trésor sans toucher au pouvoir d'achat des franges fragiles, notamment l'augmentation de la taxe sur les carburants polluants et sur les produits importés.

Elle a en outre affirmé que la situation nécessitait plus que jamais de lutter contre le gaspillage et de changer le mode de consommation actuel.

Azziz Bezzaz du FLN a estimé que la relance du secteur agricole était une solution idoine face à la conjoncture actuelle, appelant dans ce contexte à amorcer une réflexion pour résoudre la problématique du foncier agricole.

Les membres du Conseil de la nation ont suivi ce matin la présentation, par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, du plan d'action du Gouvernement adopté jeudi par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le débat autour du Plan d'action se poursuivait hier avec les interventions des chefs des groupes parlementaires, le Premier ministre devant répondre aux interrogations des sénateurs aujourd'hui avant le vote dudit Plan.



Les membres du Conseil de la nation expriment leur soutien à la poursuite du processus de réconciliation nationale et appellent à la prise en charge de l'aspect social

Les membres du Conseil de la nation ont mis l'accent, lundi à Alger, au cours de leur débat du Plan d'action du gouvernement, sur leur soutien à la poursuite du processus de Réconciliation nationale, de la lutte contre le terrorisme et contre la criminalité sous toutes ses formes, ainsi que sur la nécessité d'accorder de l'intérêt à l'aspect social, notamment dans les régions enclavées.

Ace propos, Abdel Tahar Kelil, du Rassemblement national démocratique (RND), a exprimé lors de la plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, et à laquelle ont pris part le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et un nombre de ministres, son soutien à la poursuite du processus de réconciliation nationale, de la lutte contre le terrorisme et la contrebande, saluant par là même, le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) et de divers corps de sécurité dans la lutte contre le terrorisme et les activités de contrebande qui frappent l'économie nationale.

Pour sa part, le membre du Conseil de la nation, Ali Djerbaâ (RND), a valorisé le langage de franchise et d'objectivité contenu dans le Plan d'action du gouvernement, appelant à la nécessité de trouver des solutions efficaces pour sauver le pays de la crise économique et financière.

L'intervenant a estimé que les mesures contenues dans le Plan d'action du gouvernement, en terme de l'aspect social, «sont extrêmement importantes, notamment pour le secteur de la solidarité nationale qu'il a qualifié de «stratégique», appelant à la nécessité de soutenir ce secteur avec des programmes spécialisés.

L'intervenant a également salué le rôle joué par le secteur de la justice, notamment le secteur pénitentiaire à travers le respect du droit et de la dignité du détenu, appelant à la nécessité d'«intégrer les détenus socialement à travers l'emploi de détenus dans le domaine de l'agriculture dans la perspective de devenir propriétaires des terres à l'expiration de leur peine».

Le même membre a également appelé à lever le gel sur certains projets à caractère social, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Pour sa part, le membre du RND, Mohamed Khalifa, a fait part de sa satisfaction quant au

contenu du Plan d'action du gouvernement, appelant à la nécessité de préserver la sécurité et la stabilité du pays, éradiquer la pensée extrémiste qui nourrit le terrorisme, respecter les libertés individuelles et collectives, poursuivre la lutte contre tous les fléaux sociaux, soutenir la démocratie et concrétiser le principe du contrôle populaire du gouvernement.

L'intervenant a accordé un intérêt particulier au secteur de l'information, en appelant à la nécessité de réactiver l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) et de fournir à cette dernière les moyens nécessaires.

Le membre du Conseil de la nation, Abdelkader Mekhloua, a relevé les difficultés auxquelles sont confrontés les hadjis, appelant à la nécessité de rattacher l'Office national du hadji et de la Omra (ONHO) à un autre ministère «plus compétent que son prédécesseur, a-t-il dit.

Les membres du Conseil de la Nation appartenant au Front de libération national (FLN) ont mis en avant, de leur côté, l'importance de préserver les acquis réalisés et d'être constamment à l'écoute des préoccupations soulevées par les citoyens, notamment dans le domaine de la santé et de la lutte contre la corruption - selon le membre Mohamed Kaissoui - qui a appelé à faire barrage aux corrompus souhaitant participer aux prochaines élections locales, avant de relever que la lutte contre la corruption nécessitait «des actions et non des paroles».

Dans le même contexte, le moudjahid et dirigeant au sein du FLN, Salah Goudjil a indiqué que la crise qui secouait l'Algérie n'était pas la première du genre, rappelant la période post coloniale où le gouvernement devait relever avec un Trésor «vide» plusieurs défis, notamment procurer l'eau et l'électricité aux citoyens, garantir la rentrée scolaire, en sus d'une crise politique marquée par des

différends plus dangereux que «ceux existants aujourd'hui».

Il fallait pour faire face à cette crise, poursuit M. Goudjil, placer «l'Algérie au dessus de toute considération» et les politiciens de cette époque avaient pour seul objectif la «préservation de l'indépendance de l'Algérie et la souveraineté de ses décisions».

Le même sénateur a salué la décision éclairée du président de la République tendant à interdire le recours à l'endettement extérieur, avant de plaider pour l'interdiction de porter atteinte aux institutions de l'Etat qui sont - a-t-il dit - une «ligne rouge» à ne pas franchir.

A leur tour, les sénateurs relevant du tiers présidentiel ont salué le processus de réconciliation nationale, à l'image du sénateur Mohamed El Oued qui a affirmé que «c'est grâce à la réconciliation nationale et aux sacrifices consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) que l'Algérie figure actuellement parmi les pays les plus sûrs au monde», avant d'appeler à la nécessité de faire preuve de vigilance face aux dangers qui guettent l'Algérie, tout en relevant l'impératif de désenclaver les régions frontalières et de lutter contre le chômage afin de protéger les jeunes de ces zones des fléaux sociaux.

Lila Brahimi du tiers présidentiel a mis en avant, quant à elle, l'importance de renforcer l'Etat de droit, se félicitant de la constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'Homme, avant d'appeler à la révision de certains volets du Code de la famille afin de garantir les droits des femmes.

A noter que le conseil de la Nation a programmé 64 interventions orales et écrites pour la journée du lundi.

Le débat autour du Plan d'action se poursuivait hier avec les interventions des chefs des groupes parlementaires alors que les réponses du Premier ministre auront lieu aujourd'hui.

APS

PRESSE

Décès de Slimane Benaziez, ancien directeur des Editions ANEP



L'ancien directeur des Editions ANEP (Agence nationale de l'édition et de la publicité) entre 2000 et 2007, Slimane Benaziez, est décédé hier à Alger à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt, né en 1946 à Ighil Ali (Béjaïa), titulaire d'une licence en mathématiques à l'université d'Alger, a exercé au quotidien *El Moudjahid* (1972-1976) en tant que correcteur de presse et journaliste.

Il a rejoint en 1976 la rédaction du journal *Algérie-Actualité* avant de partir (1982) en France pour une formation dans l'Institut français de Presse (Ifp).

Dans le sillage de l'ouverture du paysage médiatique des années 90, feu Benaziez créa la revue *«Sciences Magazine»*. Il avait également travaillé au centre nucléaire d'Alger.

M. Benaziez était enseignant associé à l'Ecole nationale supérieure de journalisme dans la filière «Journalisme scientifique». Le défunt était également membre du Conseil national du Livre depuis 2013.

Suite à cette triste nouvelle, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, «présente à la famille du défunt ses condoléances les plus sincères et l'assure, en cette douloureuse circonstance, de son soutien et de toute sa sympathie».

L'enterrement est prévu cet après-midi au cimetière de Garidi (Alger).

ÉDUCATION : L'Algérie a atteint tous les objectifs de référence internationale en matière de scolarisation des enfants

L'Algérie a atteint tous les objectifs de référence internationale en matière de scolarisation des enfants malgré un contexte économique et financier difficile et d'une forte hausse de la natalité, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

«L'Algérie a atteint tous les objectifs servant de cadre de référence internationale en matière de scolarisation des enfants en dépit d'un contexte économique et financier difficile et d'une forte augmentation de la natalité : 1 million d'élèves en 1ère année primaire contre 500 000 il y a moins d'une dizaine d'années», a expliqué la même source.

Le ministère de l'Éducation nationale souligne, dans ce sens, que le soutien et l'accompagnement de l'État en faveur de la population scolaire «se matérialise d'années en années par des actions sociales attribuées sous plusieurs formes», relevant que près d'un million d'élèves internes ou demi-pensionnaires bénéficient d'une bourse au niveau de cycles moyen et secondaire, trois millions bénéficient de l'allocation spéciale décidée par le président de la République et que plus de trois millions d'élèves profitent de la cantine scolaire au niveau des écoles primaires.

La même source ajoute que «plus de 4 millions d'élèves profitent de la gratuité des manuels scolaires, près de 500 000 élèves bénéficient du transport scolaire avec 4 500 bus et plus de 500 000 élèves bénéficient de trousseaux scolaires».

En matière d'infrastructures, le ministère indique que «le nombre d'établissements ouverts cette année s'élève à 26 669 dont 420 nouveaux répartis en 233 écoles primaires, 83 collèges et 104 lycées», relevant que le taux



d'accroissement «sont respectivement de 1,24%, 1,53% et 4,42% par rapport à l'année dernière».

La même source note que «9 014 05 élèves ont été accueillis avec une augmentation de 270 809 élèves, représentant un taux de croissance de +3,09%, répartis sur près de 290 000 divisions pédagogiques».

Relevant que 5% des divisions pédagogiques connaissent une surcharge cette année, le ministère rappelle que le taux «était de 12 % en 2012/2013», estimant que cette baisse sensible «est le résultat de l'effort de l'État dans la construction de nouveaux établissements». «Les classes surchargées sont identifiées au niveau des nouvelles zones urbaines, situées dans les zones périphériques des grandes agglomérations, fruit d'une dynamique de développement importante du rythme de réalisation des projets d'habitat, de l'évolu-

tion des taux de natalité, et de la nécessaire prise en charge de la demande parentale pour l'éducation préscolaire», soutient la même source, précisant que le gouvernement a décidé, depuis trois années, d'injecter les équipements scolaires dans les programmes de construction des logements dans le cadre de l'habitat intégré».

Le fonctionnement de cet ensemble infrastructurel «est assuré par un effectif total des personnels du secteur de l'éducation pour cette année de l'ordre de 744 000 fonctionnaires dont 460 000 personnels d'enseignement».

Le ministère qui fait état de la diffusion par l'Office nationale des publications scolaires de près de 70 millions de livres scolaires avec 156 titres, tous cycles confondus, indique que «93 % des manuels scolaires ont été distribués. Parmi ces titres, 30 sont nouveaux et concernent la 3ème

et 4ème année primaire, la 2ème et 3ème année moyenne, et 2 titres sont en cours de distribution». Cet «effort gigantesque» est soutenu par une nouvelle approche de la politique éditoriale scolaire nationale : la qualité scientifique, pédagogique et esthétique des nouveaux scolaires, fruit d'une ouverture du marché aux compétences nationales des secteurs public et privé, soumis à un cahier des charges, élaboré par la tutelle, exigeant et conforme aux standards internationaux en la matière, lit-on dans le document de la tutelle.

L'orientation qualitative imprimée cette année «est contenue dans la circulaire-cadre avec plus de 140 types d'opérations organisant le déroulement de l'année scolaire 2017/2018 et mettant l'accent sur une hiérarchisation des priorités structurelles : le cycle primaire avec les langages fondamentaux, la refonte du système d'évaluation pédagogique, la modernisation de la gestion et du fonctionnement pédagogique et administratif, accordée à une numérisation performante de tous les segments du secteur.

Pour le ministère de l'Éducation, tous les débats et efforts «seront portés, après les résultats des consultations nationales organisées au cours des 4 dernières années sur le redéploiement du système éducatif à partir d'indicateurs de qualité, portés par les trois leviers de la réforme : la refonte pédagogique, la gouvernance et la professionnalisation des personnels de la formation».

SELON LE DG DE LA CNR

Toutes les solutions appropriées seront mises en place pour continuer à verser les retraites

Toutes les solutions appropriées seront mises en place afin de continuer à assurer le versement des retraites, a affirmé hier à Alger le Directeur général de la Caisse nationale de retraites (CNR), Slimane Melouka, insistant sur l'impératif d'une «réforme» du système actuel de retraite.

«L'État a toujours accordé une attention particulière à la retraite d'une manière générale.

Il n'est pas question de ne pas prendre en charge les retraites et toutes les solutions appropriées seront mises en place pour cela», a assuré M. Melouka, sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale.

À la question de savoir si la caisse pouvait arriver à une situation de «non-paiement» des retraites, son premier responsable a rappelé le déficit qu'elle connaît actuellement et estimé à 500 milliards DA, lequel a été compensé par un apport de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de l'ordre de 900 milliards DA.

Saluant cette mesure décidée par les plus hautes autorités du pays, l'hôte de la radio a ajouté que parmi les solutions envisagées par ces dernières afin de «rééquilibrer» la caisse, celle consistant en la création d'une branche pour la retraite complémentaire, précisant que ce système est «déjà instauré dans certaines mutuelles.

«C'est une des mesures qui pourraient apporter un plus et c'est une procédure

qui a donné ses résultats dans des pays développés», a-t-il souligné, relevant que dans certains d'entre ces derniers, les travailleurs partent à la retraite à 69 ans avec des taux de pension d'à peine 50 %, au moment qu'elle est établie à 80 % en Algérie.

Aussi, il a insisté sur la nécessité de «réformer obligatoirement», à moyen et long termes, le système actuel de retraite : «Nous nous ne pouvons pas continuer à prendre en charge les retraites avec ce système et l'on ne peut maintenir le cap avec les paramètres actuels.

Il faut réfléchir sérieusement à la question pour pérenniser l'ensemble du système de la sécurité sociale», a-t-il averti.

Il a reconnu, dans ce sens, que même le système de la CNAS est «en péril et compromis», en raison précisément du prélèvement que celle-ci a consenti sur son budget au profit de la CNR.

Toutefois, il a tenu à rassurer que la revalorisation annuelle de la retraite «ne sera pas remise en cause et ne sera jamais supprimée malgré la situation actuelle, rappelant que cette année, elle est établie à 2,5 % et a bénéficié à plus de 2 millions de retraités. Ce qui, a-t-il expliqué, a engendré une dépense supplémentaire de 20 milliards de DA».

Rappelant que la CNR «vit principalement» des cotisations des travailleurs, son Directeur général a précisé que l'équilibre de celle-ci nécessite 5 cotisants pour 1 retraité, au moment où il est actuellement

réduit à 2 travailleurs pour un cotisant, soit environ 6 millions de cotisants pour 3 millions de retraités. Il a expliqué cet état de fait notamment par l'importance des départs à la retraite en 2015 (150.000) et en 2016 (180.000) alors que les prévisions pour 2017 tournent autour 40.000 à 50.000 partants.

Une réduction, a-t-il clarifié, qui est engendrée par les dispositions de l'ordonnance liée à la pré-retraite, lesquelles visaient essentiellement la «réduction des déséquilibres» de la caisse. Interpellé sur le volume des dépenses de la caisse, M. Melouka a divulgué le montant de plus de 900 milliards DA par an. Ceci, outre une contribution de l'État compensant environ 140 milliards DA annuellement, soit un total de plus de 1000 milliards de DA, précisant que l'apport de l'État est destiné à certaines couches de la société, dont celles ne cumulant pas suffisamment d'années de cotisations.

À la question de savoir comment la CNR en est-elle arrivée à ce stade, il a rappelé qu'en 2012, les équilibres étaient «très favorables» en raison des augmentations conséquentes de salaires ayant renfloué la caisse et rééquilibré le système.

Néanmoins, a-t-il déploré, il a été enregistré beaucoup de départs à la retraite à un âge précoce entre 2012-2013, ce qui avait accentué le déséquilibre en 2014, nécessitant une compensation de plus de 200 milliards de DA. «Ce pourquoi, dès 2014, nous avons tiré la sonnette d'alarme», a-t-il rappelé, ap-

pelant à un «débat national, un dialogue et un consensus» sur la question de la réforme du système de retraite. À la question de savoir si le recours au Fonds spécial de retraites peut-être envisagé, il a indiqué que celui-ci, financé par les prélèvements de l'ordre de 3 % de la fiscalité pétrolière, n'a pu engendrer qu'un montant de l'ordre de 460 milliards DA, lequel est préservé pour «plus tard» car mis en place pour les «générations futures». En raison de la situation qu'elle traverse, la CNR a dû faire des «restrictions» notamment en matière de recrutement, d'investissements et d'aménagement, à l'exception du Grand sud», a ajouté M. Melouka, qui dit «espérer une augmentation, dans le futur, de la quote-part» de la caisse, grâce à une redynamisation de l'emploi et de l'activité économique.

Mettant l'accent sur l'obligation du versement des cotisations et des recouvrements pour assurer la pérennité du système de retraite, il a considéré «difficilement» estimable le volume des non recouvrements, du fait que «beaucoup d'employeurs et de citoyens s'y dérobent».

Il a déploré, à ce sujet, que «la sensibilisation» des travailleurs et des représentants syndicaux sur la situation critique de la caisse n'ait pas été efficace, allusion à la levée de boucliers de ces derniers s'agissant des dispositions de l'ordonnance inhérente à la pré-retraite.

ALGÉRIE - OIT

Plus de 500.000 micro-entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ et de la CNAC jusqu'à juin 2017

Un total de 510.607 micro-entreprises ont été créées depuis la mise en œuvre des dispositifs de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), jusqu'à juin 2017, a indiqué hier à Genève le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, précisant que ces micro-entreprises ont permis la création de 1.176.000 emplois directs au démarrage.

Présentant une communication sur l'expérience algérienne en matière de promotion de l'emploi des jeunes lors de sa participation aux travaux de la conférence de haut niveau sur les jeunes et l'emploi en Afrique du Nord, M. Zemali a indiqué que la stratégie actuelle de promotion de l'emploi des jeunes mise en œuvre en Algérie «est basée sur l'appui au développement de l'entrepreneuriat et l'appui à la promotion de l'emploi salarié».

En ce qui concerne l'appui au développement de l'entrepreneuriat des jeunes, il a rappelé qu'un dispositif d'appui à la création de micro-entreprises par les jeunes porteurs de projets et les chômeurs promoteurs, a été mis en place, ajoutant que ce dispositif est géré par deux organismes, l'ANSEJ destinée aux jeunes promoteurs âgés de 19 à 35 ans et dont le seuil de l'investissement est fixé à 10.000.000 DA et la CNAC, destinée aux chômeurs âgés de 30 à 50 ans et dont le montant de l'investissement est également plafonné à 10.000.000 DA.

Le ministre a précisé, dans



ce cadre, que 510.607 micro-entreprises ont été créées depuis la mise en œuvre de ces dispositifs jusqu'à juin 2017 qui ont permis la création de 1.176.000 emplois directs au démarrage, indiquant qu'entre 2010 et juin 2017, ce sont 379.371 micro-entreprises qui ont été financées et qui ont pu générer près de 810.000 emplois directs au démarrage.

M. Zemali a relevé que, dans la pratique, le dispositif mis en place «s'est avéré comme un puissant instrument de mobilisation de l'énergie des jeunes et d'orientation de leurs capacités vers la création d'activités

à la faveur de l'immense potentiel d'opportunités qu'offre notre pays, notamment dans des activités telles que notamment la sous-traitance, l'agriculture, l'industrie de transformation et les services». «Aujourd'hui, ces jeunes sont passés du statut de chômeurs à celui de chefs d'entreprises, créateurs d'emploi et de richesses. Ils sont devenus, grâce aux mesures d'encouragement de l'Etat, à l'accompagnement que leur fournissent l'ANSEJ et la CNAC et à leur volonté de réussir, de véritables acteurs du développement national», s'est-il félicité. M. Zemali a, en outre, rappelé que le

deuxième dispositif mis en œuvre dans le cadre la politique de promotion de l'emploi des jeunes porte sur l'appui à la promotion de l'emploi salarié qui s'opère à travers la mise en œuvre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle destiné aux jeunes primo demandeurs âgés entre 18 et 35 ans.

Il a indiqué que depuis la mise en œuvre du dispositif à fin juin 2017, ce sont plus de 2.000.000 de jeunes qui ont bénéficié d'une insertion, dont près de 562.000 ont pu être intégrés dans des emplois durables, précisant que depuis 2010 à fin juin 2017, plus de 1.600.000 jeunes ont bénéficié d'une insertion dans le cadre de ce dispositif.

Selon le ministre, les dispositifs mis en place «prennent en charge l'ensemble des catégories de jeunes à la recherche d'un emploi, à travers des mécanismes qui assurent et facilitent leur insertion dans le monde du travail à travers différents canaux, tenant compte de leurs aptitudes et de leurs qualifications, soit à travers l'entrepreneuriat soit à travers le salariat».

MEDGAZ : Possibilité d'accroître les capacités de transfert de gaz à 2 milliards m³/an

Le Président directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a souligné, hier, dans la wilaya d'Ain Témouchent, la possibilité d'augmenter les capacités de transfert de gaz via le gazoduc de l'entreprise Medgaz, située à Béné Saf, à 2 milliards de m³ supplémentaires par an.

Lors d'une visite d'inspection de cette infrastructure énergétique, réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-étranger, le PDG de Sonatrach a indiqué que les possibilités actuelles de transfert du gaz vers l'Espagne puis vers l'Europe de cette infrastructure sont de l'ordre de 8 milliards de m³ par an.

Cette capacité pourra être revue à la hausse pour atteindre les 10 milliards de m³/an avec le renforcement de cette infrastructure en équipements nécessaires, a-t-il estimé.

Abdelmoumen Ould Kaddour a ajouté que le groupe qu'il préside a adopté une stratégie visant à augmenter ses capacités productives notamment celle du gaz industriel.

C'est une solution idoine pour l'Algérie eu égard à ses importantes réserves de gaz et les possibilités d'exportation de cette ressource par le biais des gazoducs implantés à l'Est et à l'Ouest du pays, a-t-il estimé. Le PDG de Sonatrach a rappelé la situation du marché pétrolier à l'échelle internationale après la décision de l'OPEP de fixer le seuil de production du pétrole, décision à laquelle a adhéré l'Algérie en décembre 2016.

Etant donné la baisse actuelle du prix du pétrole sur le marché mondial, l'Algérie doit miser sur le gaz pour augmenter ses recettes en devises et développer ses capacités productives dans ce domaine, a-t-il estimé.

Le même responsable a également souligné que le développement des capacités de l'Algérie dans la matière de production du gaz intervient pour faire face aux besoins du marché international.

Il a mis l'accent sur le développement de l'industrie pétrochimique plus que nécessaire pour valoriser la production gazière, a-t-il indiqué.

Le PDG du groupe Sonatrach a inspecté, lors de cette visite, le gazoduc N 4 de Béné Saf, long de 513 km reliant le gisement de Hassi Rmel à Beni Saf, d'où part un gazoduc sous-marin assurant le transport du gaz vers Almería (Espagne) sur une distance de 122 km.

Le même responsable a suivi, sur place, un exposé sur l'activité et les étapes de la concrétisation du projet Medgaz, entré en service en avril 2011.

Medgaz a traité depuis cette date à ce jour quelque 3772 milliards de m³, selon les explications fournies.

Cette infrastructure répond à 25 pour cent des besoins en gaz à l'Espagne en plus de l'approvisionnement d'autres pays européens.

PRODUCTION GAZIÈRE : 3 nouveaux champs en exploitation au premier trimestre 2018

Trois nouveaux champs gaziers entreront en production au premier trimestre de l'année 2018, a annoncé, hier, à Aïn Témouchent, le Président directeur général du groupe Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour.

Ces trois champs sont localisés dans les régions de Reggane, Touat et Timimoun, au sud du pays a précisé Ould Kaddour, lors de sa visite de travail au site Medgaz, située à Béné Saf. L'entrée en production de ces champs intervient dans le cadre de la stratégie du groupe Sonatrach visant à augmenter sa production gazière et à renforcer les capacités d'autres champs, notamment Hassi Messaoud qui fournit 10 millions de m³ supplémentaires par jour, a-t-il indiqué.

Le premier responsable du groupe pétrolier national a, par ailleurs, annoncé, l'inauguration de deux méthaniers, qui seront mises en service la semaine prochaine. Il a également souligné que l'industrie pétrochimique revêt une importance capitale. «Nous sommes entrain de réfléchir à lancer au moins une infrastructure pétrochimique en 2018», a-t-il annoncé.

Abdelmoumen Ould Kaddour a, par ailleurs, estimé que l'industrie pétrochimique constitue pour Sonatrach une priorité pour valoriser la production gazière, saluant le travail entrepris selon une vision de partenariat positif, essentielle pour le développement de l'économie mondiale.

APS

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :

Raouya : «Une Commission de contrôle sera mise en place auprès du ministère des Finances»

Le contrôle et le suivi de mise en œuvre du financement non conventionnel seront assurés par une commission qui sera placée auprès du ministère des Finances, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Intervenant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour présenter le projet de loi portant amendement de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, M. Raouya a assuré que l'utilisation du financement non conventionnel devrait être «rigoureusement encadrée et soumise à un suivi continu».

Le contrôle de la mise en œuvre se fera à travers le suivi de critères de performance.

Pour rappel, le projet de loi portant amendement de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit modifie et complète l'ordonnance de 2003 en introduisant un article 45 bis qui stipule que «la Banque Algérie procède, dès l'entrée en vigueur de la présente disposition, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la cou-

verture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds National d'Investissement (FNI)». En outre, l'article 45 bis note que «ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements».

Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition, par le Trésor et la Banque Algérie, est défini par voie réglementaire.

En vue d'introduire ce nouvel instrument, le Gouvernement a élaboré ce projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et le crédit dont l'objectif est d'autoriser la Banque d'Algérie, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à procéder à l'achat direct de titres émis par le Trésor. Il s'agira de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, et ce, en particulier, les titres de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, les titres

du Trésor émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée.

Il s'agit aussi, dans le cas échéant, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds National d'Investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements. Cet instrument non conventionnel dont l'objet est de permettre la mobilisation par le Trésor de financements exceptionnels revêt un caractère transitoire, limité dans le temps à cinq années.

Le recours à cet instrument est destiné à accompagner un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires qui, grâce à une rationalisation de la dépense publique et à une optimisation des recettes fiscales, doit aboutir, au plus tard à l'issue de la période considérée, au rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers (les équilibres de la Trésorerie de l'Etat et l'équilibre de la balance des paiements).

Les réserves de change pourraient baisser à 97 milliards de dollars à fin 2017

Les réserves de change de l'Algérie pourraient reculer à 97 milliards de dollars à fin décembre 2017, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Intervenant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour présenter le projet de loi portant amendement de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, M. Raouya a également précisé que les réserves

de change étaient à 105,8 milliards de dollars à fin juillet 2017. Pour rappel, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait indiqué jeudi dernier devant l'APN que les réserves de change du pays s'étaient établies à 103 milliards de dollars à fin août 2017 et qu'elles devraient reculer à 102 milliards de dollars à fin septembre 2017. Le matelas de devises de l'Algérie était à 114,1 milliards de dollars à fin décembre 2016 contre 144,1 milliards de dollars à fin 2015.

ENLÈVEMENTS D'ENFANTS : Le système de gestion informatique d'alertes bientôt opérationnel

Le système de gestion informatique d'alertes, récemment mis en place par le ministère de la Justice pour contrer le phénomène d'enlèvements d'enfants, sera bientôt opérationnel, a annoncé lundi à Alger, le sous-directeur des Systèmes informatiques au ministère de la Justice, Athmane Ould Ali.

«Le système de gestion informatique, récemment mis en place par le ministère de la Justice pour lutter contre le phénomène d'enlèvements des enfants, sera bientôt opérationnel au profit de tous les procureurs de la République», a déclaré à l'APS, M. Ould Ali, en marge du séminaire sur l'E-Justice, co-organisé par le ministère de la Justice et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie.

Une application sera mise à la disposition des procureurs de la République de sorte à ce que dès qu'un cas d'enlèvement d'enfant est signalé, ils (les procureurs) sont saisis par les proches de la victime. Les procureurs communiqueront, à leur tour, l'information au niveau central (ministère) pour être ensuite largement divulguée à travers les médias.

Assurant que ladite application est déjà prête, le même responsable a précisé que celle-ci sera fonctionnelle une fois réglés quelques détails techniques, avant de souligner l'intérêt que représente ce nouveau système dans la gestion de ce type d'affaires.

«Contrairement à ce qui se faisait jusque-là, ce système permettra une gestion plus rapide et plus sécurisée des affaires de rapt d'enfants, dans la mesure où le procureur jugera d'abord de l'intérêt et de l'efficacité ou non de rendre public chaque cas et ce, dans le souci de préserver la vie de l'otage», a-t-il explicité.

Et d'ajouter «ce ne sera plus le journaliste qui diffusera l'information avec le risque de mettre la vie de l'enfant enlevé en danger, comme cela s'est déjà fait par le passé alors que des enfants peuvent être tués dès que les parents s'empressent de divulguer l'affaire en saisissant les médias».

La mise en place de ce système informatique par le ministère de la Justice a été impulsée, il y a quelques mois, par le gouvernement, dans le souci de combattre le phénomène des rapt d'enfants, à la suite de la multiplication des cas enregistrés au niveau national.

S'agissant du thème de la rencontre, le même responsable a mis en avant, dans son intervention, les avancées importantes réalisées par le département de la Justice pour asseoir une gestion informatisée de celui-ci, citant notamment l'élargissement du réseau informatique sectoriel.

«Il en est de même pour l'introduction de la nouvelle technique de signature et de légalisation ainsi que du système de gestion des documents judiciaires (SGDJ)», a-t-il poursuivi, se félicitant de «l'impact positif de la généralisation progressive de la E-Justice».

«Les hautes autorités du pays, et à leur tête le président de la République, ont mis au cœur de leurs préoccupations la réforme de la justice, notamment sa modernisation», a déclaré de son côté, le Directeur général du Centre de Recherche juridique et judiciaire, Ahmed Chafai.

Parmi les objectifs fondamentaux de cette réforme, a-t-il détaillé, la facilitation de l'accès à la justice, la célérité et l'efficacité dans le traitement des affaires ainsi que l'amélioration de la prestation du service public de la justice.

APS

SELON LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE TIPASA Recul de 4% de l'indicateur de criminalité durant le premier semestre 2017

L'indicateur de criminalité a baissé durant le premier semestre 2017 de plus de 4% dans la wilaya de Tipasa par rapport à la même période de l'année dernière, selon les services de la sûreté de wilaya.

Durant le premier semestre 2017, les services de sûreté de wilaya ont enregistré 2.429 affaires contre 2.548 durant la même période de l'année dernière, soit une baisse de 4,67%, a déclaré à la presse le

Contrôleur de police, Salim Djai Djaï, chef de sûreté de wilaya dans le cadre de la présentation du bilan des activités de la police judiciaire enregistrées durant la saison estivale 2017 dans la wilaya de Tipasa, indiquant que ses services ont pris des mesures de sécurité et des dispositions préventives durant cette saison qui ont permis d'assurer de bonnes conditions de sécurité aux estivants.

Il a rappelé les moyens matériels et humains mobilisés pour «assurer une couverture sécuritaire efficace à même de protéger les personnes, préserver les biens publics et privés et garantir la sécurité».

Des brigades nocturnes pédestres et mobiles en tenues officielles et civiles ont été créées pour effectuer des patrouilles à travers les artères des villes et assurer la sécurité des personnes, des routes et lieux publics». Durant la saison estivale, les services de la police judiciaire ont traité 842 affaires liées aux crimes de droit commun qui ont permis l'arrestation de 913 personnes dont 175 ont été incarcérées dans les différents centres de prévention et le reste ont bénéficié de mesures de comparution immédiate à l'instar de la comparution immédiate et la libération.

Ces services ont traité 492 affaires liées aux atteintes aux personnes qui ont permis de placer 57 personnes en détention dans les différents centres de prévention à travers le territoire de la wilaya et 132 autres affaires liées aux atteintes aux biens ce qui a permis d'ester 176 personnes en justice, dont 56 ont été incarcérées dans les différents centres de prévention de la wilaya. Ces services ont également traité 100 affaires liées aux atteintes des biens publics et 72 affaires liées à la drogue.

Le responsable a relevé le recul du nombre des affaires de vols de véhicules



de 57,14% durant cette période par rapport à la même période de l'année 2016, indiquant que 3 véhicules ont été volés contre 7 véhicules volés en 2016.

Un plan de sécurité bien ficelé pour de bonnes conditions de sécurité aux estivants

Le responsable a rappelé que les services de la sûreté public de la wilaya de Tipasa ont pris, durant la saison estivale, des dispositions et mesures à travers l'élaboration d'un plan de sécurité bien ficelé pour assurer de bonnes conditions de sécurité aux estivants en créant 05 centres de police au niveau des plages autorisées à la baignade.

Le service de la sûreté public de wilaya a enregistré plusieurs infractions à l'instar d'infractions économiques (non détention de registre de commerce et non affichage des prix), a-t-il précisé, ajoutant que 117 infractions au code de la route, 108 infractions de coordination ont été enregistrées.

Ces services ont enregistré une légère hausse du nombre des accidents de la circulation au niveau des zones urbaines relevant du territoire de compétence de la

sûreté nationale. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain, au non respect des conditions de conduite, au non port du casque, aux manœuvres dangereuses à l'instar de l'excès de vitesse et des dépassements dangereux ainsi qu'à la conduite en état d'ébriété».

Lors de cette saison, 50 infractions au code de la route liées à la conduite en état d'ébriété et non détention du permis de conduire et de la carte d'assurance et 30 autres infractions liées à la non présentation de documents et au non port du casque, a indiqué le responsable, ajoutant que 47 permis de conduire avaient été retirés. Durant cette saison, les services de la sûreté de wilaya ont organisé plus de 65 campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière des conducteurs et usagers de la route, la drogue et la mauvaise utilisation d'internet, a-t-il rappelé, précisant que cela visait à «consacrer le principe de la police de proximité et à impliquer la société civile».

Il a également indiqué que ses services avaient reçu 7 appels pour le signalement de cas de disparition d'enfants, précisant que tous ces enfants avaient été retrouvés et remis à leurs parents.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ L'étude du projet de centre de gestion, surveillance, et contrôle de Tlemcen achevée

L'étude du projet de centre de gestion, surveillance et de contrôle de la wilaya de Tlemcen a été achevée et transmise à la Direction générale de la sûreté nationale, a-t-on appris, lundi du chef de Sûreté de wilaya.

Cette opération, dont le budget est disponible, a été menée d'une manière professionnelle et de concert avec l'ensemble des partenaires, dont la wilaya, la Gendarmerie nationale et les services concernés, pour contribuer à l'amélioration sans cesse croissante de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a indiqué le contrôleur de police Salah Makhlouf lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de la saison estivale 2017.

La seule infrastructure du centre, qui doit répondre à des normes spécifiques

s'agissant là d'une véritable structure de prise en charge et de gestion des crises, nécessite une superficie bâtie de 400 mètres carrés et une enveloppe de 800 millions de dinars. Elle sera dotée de 900 caméras de surveillance sophistiquées permettant même l'amélioration des images prises à partir de leurs points d'implantation à travers toute la wilaya, considérée pilote à l'échelle régionale dans ce domaine, a-t-il souligné.

Ce centre facilitera, en outre, la gestion des stades de football et autres disciplines sportives, a ajouté le chef de sûreté de wilaya, rappelant qu'une commission de wilaya composée de cinq membres gère ce dossier à l'échelon local. Toujours dans le cadre de la modernisation de la Police, menée conformément à la stratégie de la DGSN, la sûreté

de wilaya de Tlemcen a introduit l'application logicielle «Allo Chorta» qui permet, à tout citoyen témoin d'un fait, d'informer, en temps réel et par l'image à partir d'un smartphone, les services de police. Un système de recherches de voitures volées, dénommé «ALPR», a été également appliqué, donnant des résultats concrets.

Mettant l'accent sur la contribution citoyenne à la lutte contre la criminalité, le chef de sûreté de wilaya a signalé que les numéros verts de la Police (15-48, 17 et 104) ont reçu, depuis le début de l'année, pas moins de 8.250 appels téléphoniques.

S'agissant de l'activité enregistrée, durant les mois de juillet et août écoulés, la sûreté de wilaya a enregistré, dans le cadre du plan bleu élaboré par la DGSN, 4.348.000 estivants natio-

naux et 201 étrangers au niveau des plages de compétence de Marsa Ben Mhidi et Tafsout, où respectivement, 500 et 120 policiers ont été mobilisés pour assurer la quiétude aux citoyens.

Ainsi, pour les trois plages de Marsa Ben Mhidi, il a été traité 70 affaires d'agression, qui ont permis d'arrêter 63 personnes, dont 52 ont fait l'objet de poursuites judiciaires. 36 affaires de vol ont été ponctuées par l'arrestation de 21 personnes dont 15 ont été poursuivies. 21 affaires d'utilisation de jets skis dans les limites des 100 mètres de la côte et 14 relatives à la surveillance clandestine de voitures, ont été également solutionnées. La police, qui a déploré quatre décès par noyade, a contribué à sauver 310 personnes d'un danger réel de noyade, a-t-on conclu.

TLEMCEN : 6 affaires de meurtre élucidées depuis le début de l'année

Six affaires de meurtre ont été élucidées, durant les huit premiers mois de l'année en cours, par les éléments de la Police judiciaire de Tlemcen, a-t-on appris, lundi, de la Sûreté de wilaya.



Animant une conférence de presse-bilan sur les activités enregistrées durant cette période, le commissaire principal Nesreddine Jakbouh, chef du service de la PJ a annoncé que six meurtres enregistrés, depuis le début de l'année en cours, au niveau de la wilaya ont été élucidés, 23 individus impliqués dans ces homicides ont été arrêtés.

Parallèlement à la saisie d'une quantité de 1,5 tonne de kif traité, ce même service a intercepté, également, 40 quintaux de cuivre, 22.387 bouteilles de liqueurs ainsi qu'une grande quantité de produits destinés à la contrebande, ainsi que 26 moyens de transport et 09 mobylettes utilisés par

les contrebandiers.

Ce service a traité, par ailleurs, 178 affaires de vols qualifiés enregistrées et mettant en cause 225 personnes, 228 affaires d'agressions impliquant 315 individus. Le même responsable a signalé que ces chiffres sont en baisse par rapport à ceux enregistrés durant la même période de l'année écoulée.

Pour sa part, le commissaire de police Chouikhi Abdelkafi, chef du service de sécurité et de la voie publique, a indiqué que 366 accidents corporels ont été enregistrés durant la même période, faisant au total 15 morts et 454 blessés.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des conditions d'exercice et de vie des policiers, la sûreté de wilaya de Tlemcen a effectué, selon son premier responsable, le contrôleur de Police Salah Makhoulouf, plusieurs opérations d'entretien et maintenance des infrastructures. Une dizaine de projets seront réceptionnés, avant la fin de l'année en cours. Il s'agit notamment d'une salle omnisports à Imama, d'une base de vie pour la police des frontières à Boukanoune, dont le siège est en cours d'extension, de deux sûretés urbaines extramuros à Bouhloul et Souani et d'un cêlibatorium à Khoriba.

NAUFRAGE D'UN SARDINIER : Deux morts et 11 marins À AÏN TÉMOUCHENT : secourus

Deux marins pêcheurs ont trouvé la mort et onze autres ont été secourus, hier, suite au naufrage d'un sardinier, survenu près de Bouzedjar (Aïn Temouchent), a-t-on appris du groupement territorial des garde-côtes de Béni-Saf.

Les éléments des garde-côtes relevant du groupement territorial de Béni-Saf (Aïn Temouchent) ont réussi à sauver, mardi matin, au large de Bouzedjar, les 11 marins pêcheurs se trouvant à bord du sardinier. Ils ont également

repêché les corps des deux victimes, a-t-on indiqué de même source.

Les premiers éléments des investigations menées par les services concernés indiquent que la surcharge de la capacité de transport du sardinier se-

rait à l'origine de ce naufrage. Les premiers soins ont été prodigués aux pêcheurs au niveau du port de Bouzedjar alors que les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital d'El Amria.

SOUK-AHRAS: Des recherches intenses pour retrouver un enfant emporté par des crues à Bir Bouhouche

Des recherches intenses sont toujours menées dans la commune de Bir Bouhouche (Souk Ahras) pour retrouver un enfant de deux ans emporté par des crues suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues la nuit de samedi à dimanche, a indiqué lundi le chargé de la communication à la direction locale de la protection civile.

Les équipes de recherche locales de la protection civile ont été renforcées lundi par l'équipe cynotechnique de l'unité nationale de Dar El Beida (Alger), a précisé le capitaine Rétha Messa.

L'enfant se trouvait avec sa famille à bord d'un véhicule lorsque les crues les ont surpris emportant le bébé, a précisé la même source en précisant que 5 unités d'intervention comptant 5 plongeurs, 33 agents, 3 camions d'intervention, 5 ambulances et une embarcation sont mobilisées pour les recherches supervisées par le directeur de wilaya de la protection civile, le lieutenant-colonel Zoubir Maârich.

Les recherches seront élargies pour inclure le lit d'oued Charef jusqu'au barrage du même nom, selon la même source qui a fait état de deux noyades enregistrées depuis le début de l'année au barrage oued Charef et à oued Medjerda.

EL-BAYADH: Démantèlement d'un réseau national de trafic de drogue et saisie de 1,5 kg de kif

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya d'El Bayadh a réussi à démanteler un réseau national de trafic de drogue composé de sept membres, avec la saisie de 1,5 kg de kif traité, a-t-on appris lundi de la sûreté de wilaya. L'opération a eu lieu vendredi dernier où les services de sûreté ont reçu des informations faisant état d'un groupe s'adonnant au trafic de drogue sur l'axe des wilayas d'El Bayadh, Sidi Bel-Abbès et Naama.

Un plan étudié a été mis au oeuvre permettant l'arrestation des sept mis en cause âgés entre 28 et 65 ans au niveau du

village de Deghima entre les daïras de Chellala et Labiodh Sidi Cheikh au sud de la wilaya, en possession de la quantité de drogue saisie.

L'opération a permis également la saisie d'un camion, d'un véhicule, d'une somme d'argent et de téléphones portables utilisés par les trafiquants, a-t-on indiqué.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des prévenus pour constitution d'une association de malfaiteurs et de trafic de drogue. Les, mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on ajouté.

MOSTAGANEM: Un réseau de faussaires de billets de banque démantelé à Oued El Kheir

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Oued El Kheir (Mostaganem) ont réussi, dernièrement, à démanteler un réseau spécialisé en falsification de monnaie nationale, a-t-on appris lundi de source sécuri-

taire. Les membres de ce réseau ont été appréhendés en fin de semaine dernière, sur la base d'informations parvenues aux services de la gendarmerie nationale à Oued El Kheir, en possession d'un montant de

800.000 DA en faux billets.

L'enquête est en cours et les éléments du réseau seront présentés devant la justice pour association de malfaiteurs et falsification de monnaie nationale, a-t-on indiqué.

PROTECTION CIVILE 19513 appels en une semaine

Durant la période du 17 au 23 septembre 2017, les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 19513 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses etc.

Concernant les secours à personnes 11174 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1411 blessés traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 9400 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2131 interventions ont été effectuées suite à 1183 accidents de la circulation ayant causé le décès à 59 personnes et les blessures à 1385 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Adrar avec 17 personnes décédées et 25 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 07 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 2170 interventions pour procéder à l'extinction de 1699 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 4038 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 3533 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 59 morts et 1.385 blessés en une semaine

Cinquante-neuf (59) personnes ont trouvé la mort et 1.385 autres ont été blessées dans 1.183 accidents de la circulation, survenus du 17 au 23 septembre, dans plusieurs wilayas du pays, indiquait hier un bilan hebdomadaire des services de la Protection civile.

La wilaya d'Adrar déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 17 personnes, alors que 25 autres ont été blessées suite à 7 accidents de la route.

En outre, les secours de la Protection ont également effectué 3.533 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et évacué 9.400 malades vers des structures sanitaires.

RELIZANE Saisie d'une quantité de munitions

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, dimanche dans la wilaya de Relizane, la saisie d'une quantité de munitions, a-t-on appris lundi à Oran auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale d'Ammi Moussa ont interpellé un individu âgé de 43 ans et saisi, dans son domicile situé dans la dite commune, un fusil de chasse, 12 kg de pulvéris, 41 cartouches, 43 douilles de calibre (16), 239 capsules et une paire de jumelles avec ses accessoires, détenus illégalement, a-t-on indiqué.

Avisé par les gendarmes, le procureur de la République près du tribunal d'Ammi Moussa a prescrit l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, a-t-on ajouté de même source.

APS

RENTREE SCOLAIRE EN FRANCE

Les enfants en manque de sommeil et d'activité physique



Par CEM

Alors que les parents d'élèves s'affairent à faire adopter à leurs chérubins le rythme de l'année nouvelle scolaire, des organismes spécialisés qui se sont penchés sur l'état des enfants en France, apportent quelques constats qui peuvent nourrir quelques inquiétudes ou à tout le moins donner matière à réfléchir aux parents.

Dans un papier mis en ligne le 15 septembre, on apprend sur le site du journal français www.ouest-france.fr que «les petits ne cessent de perdre du temps de sommeil, révèle *Le Parisien*. Ils ont ainsi perdu quinze à vingt minutes de temps de sommeil en quinze ans, et une heure en un siècle.» L'étude menée par trois chercheurs des universités de Tours et d'Orléans a permis d'examiner «à la loupe les rythmes de 778 enfants, âgés de 5 à 10 ans, issus d'un échantillon représentatif d'écoles» pour se rendre compte que la tendance va crescendo.

En effet, les enfants sont coincés entre deux rythmes de vie différents : celui de la semaine avec un rythme scolaire et le week-end, avec des veillées et généralement une grasse matinée. En plus, les chercheurs ont également noté l'impact négatif des journées de travail des parents qui conduisent souvent à des dîners tardifs qui, selon le site du journal français, «viennent bousculer un peu plus encore la régularité des nuits enfantines.»

Pourtant, l'une des universitaires ayant conduit l'enquête de terrain a tenu à aviser que «le sommeil n'est pas plastique. Le temps qu'on manque le soir n'est pas récupéré en dormant plus longtemps le matin.» Le plus étonnant dans tout cela, ont fait remarquer les chercheurs, est que, non seulement les parents d'élèves ne sont pas conscients de cette situation, amis ils continuent de croire que leurs enfants dorment trop.

Les écrans numériques sont par ailleurs pointés parmi les grands obstacles au sommeil des enfants ; en effet, l'étude a pu relever qu'un nombre important d'enfants (19%) des

écoliers de maternelle, disposent d'un écran dans leur chambre.

Ce déficit de sommeil ne semble pas avoir été suffisamment appréhendé, même si les chercheurs alertent sur les risques encourus, notamment de voir surgir «des difficultés de concentration à l'école ou des changements de comportement : certains enfants peuvent devenir apathiques, d'autres anormalement agités», retient ouest-france.fr.

Toujours en rapport avec l'état de santé général des enfants scolarisés, un autre point d'inquiétude est soulevé par une autre étude menée par un organisme de recherche australien, publiée sur les colonnes de *l'International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity* (IJBNPA), avant d'être reprise par l'Agence nationale de sécurité sanitaire des aliments (Anses).

Il est remarqué que les enfants français, devenus trop sédentaires ont perdu pas moins de 25% de leurs capacités physiques. «Pis encore, les jeunes Français font partie de ceux qui bougent le moins», selon ouest-france.fr se référant à cette même étude ajoutant que «les collégiens mettent en moyenne quatre minutes pour courir 800 mètres quand il ne leur en fallait que trois en 1971, une réduction des capacités sportives qui s'expliquerait par un mode de vie de plus en plus sédentaire.» De son côté l'OCDE a pu également faire ressortir que «seulement 6% des filles et 14% des garçons français pratiquent au moins une heure par jour d'activité physique, quand la moyenne européenne s'établit à 10 et 20%.» Pour rajouter à ce constat, l'étude australienne a également noté que «près des trois quarts des adolescents (71%) âgés de 15 à 17 ans passent plus de quatre heures par jour assis ou couchés, en plus de la nuit ou du temps scolaire», et que la fréquentation des écrans numériques est également en fort développement : «Les enfants entre 3 et 17 ans y consacrent désormais plus de deux heures chaque jour... C'est vingt minutes de plus qu'il y a huit ans», souligne ouest-france.fr.

OURAGAN MARIA: Le gouverneur de Porto Rico craint une «crise humanitaire»

Le gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rossello, a dit lundi craindre «une crise humanitaire» dans l'île si les Etats-Unis ne prenaient pas des «mesures immédiates» pour venir en aide au territoire américain dévasté mercredi par l'ouragan Maria.

«Si nous ne voulons pas d'une situation de crise humanitaire aux Etats-Unis nous devons prendre des mesures immédiates», a-t-il assuré lors d'une conférence de presse dans la capitale San Juan.

«Si nous voulons éviter un exode massif, nous devons agir», a-t-il martelé, invitant le Congrès américain «à prendre rapidement des mesures».

«L'ampleur de cette catastrophe est énorme», a-t-il assuré, rappelant que l'île se trouvait dans une situation économique compliquée. La dette du territoire est abyssale et dépasse les 70 milliards de dollars.

Porto Rico, où l'ouragan a fait au moins 13 morts, a fait face à des inondations, des pluies torrentielles et le réseau de télécommunications y est presque entièrement détruit. «Nous avons beaucoup de travail à faire, nous nous rendons compte de cela», lui a répondu lors de la même conférence de presse le chef de l'Agence américaine des situations d'urgence (Fema), Brock Long. «Nous travaillons 24 heures sur 24 pour rétablir la situation, a-t-il assuré, indiquant que la priorité était «encore de sauver des vies».

«Vous obtiendrez ce dont vous avez besoin», a assuré lors de la même rencontre Thomas Bossert, conseiller à la sécurité intérieure du président américain Donald Trump. Lui dit avoir «vu une grande dévastation» sur place.

De son côté, la Maison Blanche a rejeté lundi les critiques sur sa réaction jugée par certains trop timorée face aux dégâts dévastateurs de Maria.

Pendant ce temps, de nombreux habitants de l'île nettoient et réparent eux-mêmes les dégâts, tandis que la vie reprend tout doucement son cours.

Certains petits commerces et restaurants, dotés de générateurs, rouvrent ainsi leurs portes, mais les files d'attente sont encore longues devant les quelques supermarchés et stations service ouverts, alors que l'essence, l'eau et la glace sont rationnés.

«Beaucoup de maisons n'ont plus de toit, et de nombreux arbres et poteaux électriques sont au sol», décrit Angel Marceno, un travailleur social de 45 ans du quartier populaire de La Perla, celui-là même où le clip du tube planétaire «Despacito», interprété par le chanteur portoricain Luis Fonsi, a été tourné. «J'ai eu peur, je me suis inquiété, j'ai perdu mon sang froid mais maintenant il faut se remonter les manches et travailler pour remettre le quartier et les communautés en état», a-t-il conclu.

APS

VOLCAN À BALI: L'activité sismique augmente, 57.000 habitants évacués



Plus de 57.000 habitants de l'île touristique de Bali vivant près d'un volcan ont été évacués ces derniers jours alors que l'activité sismique augmente, faisant craindre une éruption à tout moment, ont indiqué hier des responsables indonésiens.

Le mont Agung, situé à un peu plus de 3.000 mètres d'altitude et quelque 75 kilomètres des principales destinations touristiques de Kuta et Seminyak, gronde depuis le mois d'août, pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle.

«La probabilité d'une éruption est assez grande, mais il n'est pas possible de prédire quand cela arrivera», a déclaré un porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes naturelles, Sutopo Purwo Nugroho.

L'augmentation du nombre de secousses sismiques provoquées par l'activité du volcan montre que le magma continue de monter vers la surface, a-t-il ajouté.

Pour la seule journée de lundi, 564 secousses sismiques ont été enregistrées, a indiqué de son côté l'Observatoire indonésien de vulcanologie et des risques géologiques. Le niveau d'alerte maxi-

male sur l'île avait été décrété vendredi par les autorités indonésiennes, qui recommandent de rester à plus de neuf kilomètres du cratère. Les déplacés ont été accueillis dans des refuges temporaires ou par des proches. Environ 62.000 habitants vivent dans la zone dangereuse. Près de 2.000 vaches se trouvant aux alentours du mont Agung ont également été évacuées. L'aéroport international de Denpasar, la capitale de Bali, qui accueille chaque année des millions de touristes, n'est pas affecté pour le moment. Mais les autorités aéroportuaires surveillent de près la situation et anticipent l'éventualité d'une fermeture. En novembre 2015, l'aéroport avait été fermé temporairement en raison de l'éruption d'un volcan sur l'île voisine de Lombok, le mont Rinjani, qui avait craché des nuages de cendres dangereux pour le trafic aérien. La dernière éruption du mont Agung remonte à 1963. Le volcan avait craché des cendres jusqu'à Jakarta, la capitale dans l'ouest de l'île de Java, à environ 1.000 km. Plusieurs éruptions avaient fait près de 1.600 morts au total.

SELON L'INSTITUT AMÉRICAIN DE GÉOLOGIE Séisme de magnitude 6 au large de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Un séisme de magnitude 6 s'est produit hier au large de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a indiqué l'Institut américain de géologie (United States Geological Survey, USGS), sans toutefois déclencher d'alerte au tsunami.

Le tremblement

de terre a eu lieu à 5 km près de la région peu peuplée d'East New Britain, à environ 210 km au sud-est de la ville de Kokopo, selon l'USGS. Le Centre des tsunamis du Pacifique, basé à Hawaï, n'a pas diffusé d'alerte au tsunami.

Les séismes sont

fréquents près de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui se trouve sur la plaque Australie-Pacifique, longue de 4.000 km. Elle forme une partie de la «ceinture de feu», frappée par de nombreux tremblements de terre en raison de frictions entre plaques tectoniques.

INCENDIE DANS UNE MOSQUÉE AU CENTRE DE LA SUÈDE: Pas de victimes

Un incendie s'est déclaré dans les premières heures dans une mosquée au centre de la Suède, sans faire de victimes, a déclaré un officier de secours.

Les pompiers ont été avisés de cet incendie qui a pris sur de larges parties d'une mosquée dans la région de Vivalda d'eebro peu après 2 heures du matin.

«La situation en ce moment est que certaines parties du bâtiment

sont encore en feu et nous espérons pouvoir sauver d'autres parties», a déclaré Ulf Jacobsen, officier de secours. Une partie du bâtiment a été complètement détruite et le toit a cédé, alors qu'une autre partie a subi des dégâts d'eau et de fumées.

La police enquête sur l'incident comme un incendie volontaire, une procédure normale lorsque les causes ne sont pas immédiatement élucidées.

Le SNECHU et le SNMR appellent les pouvoirs publics à sécuriser les établissements hospitaliers



Le Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) et le Syndicat national des médecins résidents (SNMR) ont appelé, lundi à Alger, les pouvoirs publics à assurer la sécurité dans les établissements de santé et à protéger les médecins contre les agressions qu'ils subissent au quotidien dans l'exercice de leur métier.

Dans une conférence de presse animée avec les représentants des médecins résidents, en marge de la journée de protestation organisée par le corps médical des différents établissements hospitaliers au CHU Mustapha Bacha, la présidente du SNECHU Ouahiba Ouahioune a dénoncé "les agressions que subissent les médecins dans les établissements publics lors de l'exercice de leur métier", appelant les pouvoirs publics à assurer la sécurité dans ces établissements.

Mme Ouahioune a appelé à prendre des mesures "urgentes" pour mettre fin à ces agressions qui "ne se produisent que dans le secteur public", soulignant l'importance d'assurer la sécurité et les moyens humains et matériels pour une meilleure gestion des établissements hospitaliers.

La présidente du SNECHU a en outre souligné la nécessité de permettre au médecin-généraliste d'assurer les soins de proximité afin de réduire la pression sur les hôpitaux, appelant à ce propos à réhabiliter le Conseil de l'ordre des médecins pour trancher certaines questions avant d'aller à la justice.

S'agissant des insuffisances relevées dans le secteur, Mme Ouahioune a évoqué le retard enregistré dans l'application du système informatique qui facilite la tâche au médecin et au malade.

Elle s'est dit indignée par "les campagnes subversives" menées par certains médias et réseaux sociaux contre le corps médical et paramédical, notamment après le décès d'une parturiente à Djelfa cet été, précisant que le dossier

était au niveau de la justice. Ce qui s'est passé à Djelfa, a-t-elle dit, peut se produire dans n'importe quel endroit du pays à cause du manque de moyens humains et matériels.

Les représentants des médecins ont déploré cette situation, affirmant qu'ils restent les plus exposés aux agressions du fait qu'ils assurent les gardes de nuit dans "des conditions difficiles", citant à titre d'exemple le service des urgences où les malades souffrent d'une longue attente.

Pour sa part, le Secrétaire général du SNECHU le Pr. Mohamed Belhadj a déploré le transfert du malade à travers plusieurs services et établissements pour traiter la même maladie ainsi que le manque de moyens dans la formation, notamment pratique.

Abbes Boulifa.

Le même responsable a fait part aussi de l'achèvement des travaux de deux lots parmi la dizaine composant un projet de structure similaire en construction dans la commune d'In-Amenas.

Les deux projets devront, une fois opérationnels, contribuer à l'amélioration des prestations de santé offertes dans ces collectivités, distantes respectivement de quelques 700 km et 250 km du chef lieu de wilaya d'Illizi.

Ces structures hospitalières devront être renforcées, une fois promues en établissement public de santé de proximité, de staffs médicaux spécialisés dans différentes spécialités, a indiqué le DSP d'Illizi.

NIGERIA : L'épidémie de choléra met en danger les femmes enceintes

Une épidémie de choléra met gravement en danger les femmes enceintes au Nigeria, selon des responsables du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) qui se sont rendus sur place.

Selon un communiqué de l'ONU, l'épidémie frappe dans un contexte de violence politique provoquée par le groupe terroriste Boko Haram, qui a perturbé les systèmes de santé et d'assainissement et provoqué le déplacement de 1,7 million de personnes dans les régions du nord-est. Beaucoup de déplacés vivent dans des camps ou des communautés d'accueil.

Dans ce contexte, une épidémie de choléra a éclaté en août dans l'Etat de Borno, menaçant d'autres communautés déjà touchées par la crise humanitaire. L'UNFPA estime que 3.346 cas ont été reportés depuis que l'épidémie a éclaté, et dénombre 53 décès.

Les rôles traditionnels des femmes et des filles augmentent leur exposition au choléra, selon Sylvia Opinia, experte de l'UNFPA sur les questions de genre. "Ce sont généralement les femmes et les filles qui s'occupent des membres de la famille malades, nettoient les latrines, achètent et manipulent

de l'eau non traitée, préparent la nourriture pour la famille", a-t-elle expliqué.

"Le choléra pose un stress supplémentaire énorme sur le corps de la femme enceinte et sur le bébé à naître", a confirmé Homsuk Swomen, spécialiste de la santé reproductive de l'UNFPA à Maiduguri, au Nigeria. "Des études montrent que les infections au choléra pendant la grossesse peuvent entraîner une perte soudaine du fœtus, un accouchement prématuré, des enfants morts-nés, et une mortalité et une morbidité accrues, tant pour le bébé que pour la mère". Par ailleurs, selon l'UNFPA, en raison du conflit en cours, de nombreuses femmes enceintes souffrent de malnutrition, aggravant leur vulnérabilité au choléra une fois exposées.

Le docteur Mohammed Aminu Ghuluze, directeur des mesures médicales d'urgence au ministère de la Santé du Nigeria, a expliqué que les responsabilités domestiques des femmes et des filles diminuent leurs chances d'être touchées par les campagnes de sensibilisation contre le choléra. "Des efforts particuliers doivent être entrepris pour les inclure dans les efforts d'information", a-t-il indiqué.



CHOLÉRA: Fin d'une campagne de vaccination dans le nord-est du Nigeria

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mardi à Genève à la presse la fin de la campagne de vaccination contre le choléra dans le nord-est du Nigeria, où 54 décès ont été recensés depuis le début de l'épidémie mi-août.

"Cette campagne qui a duré une semaine a permis d'atteindre 844.000 personnes avec une dose orale de vaccin, qui offre une protection allant jusqu'à 6 mois", a expliqué un porte-parole de l'OMS.

Tarik Jasarevic, lors d'un point de presse à Genève. Au total, à la date du 25 septembre, près de 4.000 cas suspects de choléra ont été identifiés dans cette région du Nigeria, selon l'OMS.

Un total de 54 personnes en sont décédées, ce qui représente un taux

de létalité (risque de mort provoquée par la maladie) de 1,4%, un chiffre supérieur au seuil de 1% habituellement toléré par l'OMS. Le premier cas de choléra a été déclaré le 16 août dans l'Etat du Borno, épicentre des violences entre l'armée nigérienne et le groupe terroriste Boko Haram.

"L'OMS, le ministère de la Santé et des partenaires répondent à cette épidémie de choléra en établissant des centres de traitement de choléra, en sensibilisant les communautés en donnant des informations sur le choléra et sur sa prévention", a souligné M. Jasarevic, indiquant que l'accès à l'eau potable est également une priorité des opérations humanitaires.

Le choléra est une infection diarrhéique aiguë

provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. Sur le long terme, la solution pour endiguer le choléra réside dans le développement économique et l'accès universel à l'eau potable et à des services d'assainissement, pointe l'OMS.

Le nord-est du Nigeria souffre d'une grave crise humanitaire après des années de conflit, qui a fait plus de 20.000 morts et 2,6 millions de déplacés.

Les problèmes d'hygiène aggravés par la saison des pluies, les difficultés d'acheminement d'eau potable - particulièrement dans les zones reculées, la surpopulation des camps et des taux de malnutrition très élevés, font craindre une épidémie dans la région.

APS

ILLIZI: De nouvelles structures en projet pour promouvoir les prestations de santé

De nouveaux projets du secteur de la santé sont en cours de concrétisation dans la wilaya d'Illizi pour promouvoir les prestations de santé et la prise en charge des citoyens de cette wilaya de l'extrême Sud-est du pays, a-t-on appris hier de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Ces projets consistent en la réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Bordj Omar Idriss, dont quatre pavillons dédiés au service Mère-Enfant, au bureau des admissions, au service des urgences et au bloc opératoire ont été livrés parmi les 12 lots du projet, le reste étant toujours en travaux à des taux d'avancement divers, a précisé le DSP,

Acouphènes : comment les soulager en douceur ?

Sifflements, bourdonnements... Quand les acouphènes envahissent nos oreilles, les médecines douces sont une bonne solution pour s'apaiser et ne plus se focaliser sur ces bruits envahissants.

Ce bruit naît dans l'oreille interne ou dans l'aire auditive du cerveau pour donner des sifflements quelquefois incessants. Chaque histoire d'acouphènes est différente. Ils peuvent se manifester après un traumatisme de l'oreille comme une écoute forte de musique, une otite, un bouchon de cérumen, une exposition au bruit dans le travail. Certains apparaissent après un choc psychologique, un grand stress, une opération, des troubles vasculaires, de l'athérosclérose, des problèmes dentaires. La prise de médicaments (anti-inflammatoires, certains antidépresseurs...) peut provoquer des acouphènes. Ils sont aussi parfois révélateurs d'une pathologie. C'est pourquoi il est recommandé d'avoir un diagnostic médical précis avant de s'engager dans une prise en charge par les méthodes douces. Mais le plus souvent aucune cause n'est retrouvée et il faut apprendre à les éloigner.

Cap sur une alimentation bonne pour la circulation

Le poisson, l'ail, l'oignon, l'huile d'olive, les aliments riches en zinc (huître, foie de veau...) sont à privilégier pour améliorer la circulation du sang. Il est recommandé d'éviter l'excès de beurre, de viande grasse, les produits industriels, le sel. Attention aussi à l'alcool et aux nombreuses tasses de petit noir.

La sophrologie permet d'évacuer son stress

Grâce aux techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive, la sophrologie est une aide très intéressante pour ne plus penser aux essais d'abeille qui envahissent les oreilles. Lors d'une séance, on apprend à se détendre physiquement et mentalement par des exercices qui mettent les bruits parasites de côté. On peut ensuite y faire appel chez soi quand la gêne revient. Des adresses de sophrologue sur : www.chambre-syndicale-sophrologie.fr

L'homéopathie aide à gérer ses émotions

Phosphorus 9 CH, 5 granules le soir en cas d'hypersensibilité, d'émotivité et d'hy-



percoûsée avec aggravation à la tombée de la nuit. Gelsemium 9 CH, 5 granules 2 fois par jour, pour des acouphènes suite à une peur, un choc, une émotion soudaine. Arnica 15 CH, 5 granules 2 fois par jour, pour des acouphènes suite à un traumatisme ou à un deuil. Chininum sulfuricum 9 CH, 5 granules matin et soir pour des acouphènes avec des douleurs cervicodorsales et liés à la fatigue.

Les huiles essentielles agissent sur la circulation

L'huile essentielle (HE) d'hélichryse italienne ou de cyprès toujours vert : masser autour de l'oreille avec 2 gouttes jusqu'à une amélioration. La formule plus complète : 1 goutte d'HE de marjolaine à coquilles, 2 gouttes d'HE de petit grain bigarade, 1 goutte

d'HE d'hélichryse italienne : masser autour de l'oreille 3 fois par jour.

Les plantes ont un effet calmant

L'ail, le gingko biloba et le métil sont des plantes bénéfiques pour la circulation. On peut prendre ce mélange en teinture-mère, 40 gouttes dans de l'eau deux fois par jour. L'aubépine, la mélisse, la passiflore, la fleur d'oranger, le calament (au choix) auront un rôle sédatif en cas de nervosité, de stress. A prendre en infusion après le repas.

La gemmothérapie favorise la détente

Les bienfaits de la gemmothérapie peuvent être utiles contre les acouphènes circulatoires, les bourgeons de gingko biloba

régulent la micro-circulation et ceux du sorbier drainent la circulation. Contre les acouphènes d'origine psychologique, les bourgeons de tilleul relaxent et décontractent, 10 gouttes, à prendre matin et soir, pendant 21 jours, avec une cure de 7 jours tous les 3 mois. Produits prêts à l'emploi : Herbalgem 11,50 € les 15 ml ; Vitaflor 11,90 € les 15 ml.

D'autres approches thérapeutiques efficaces dans certains cas

L'ostéopathe : avec une radiographie de vos vertèbres cervicales et un panoramique dentaire (si vous en avez un), l'ostéopathe pourra essayer d'intervenir sur vos acouphènes. Plus le problème est pris tôt, meilleurs sont les résultats. Une à trois séances d'ostéopathe crânienne à 15 jours d'intervalle sont généralement conseillées. Si vous ne constatez pas d'amélioration, il faudra choisir une autre méthode. Pour trouver un ostéopathe près de chez vous : www.osteofrance.com

Un traitement dentaire : les acouphènes peuvent provenir d'un déséquilibre de l'articulation temporo-mandibulaire (ATM) dû à des prothèses mal adaptées ou des bridges, des implants des couronnes dentaires mal positionnées. Dans ce cas-là, choisissez un dentiste holistique qui remettra en place votre ATM et relèvera éventuellement les couronnes ou bridges inadéquats.

L'acupuncture : Les séances d'acupuncture sont conseillées pour les acouphènes liés aux émotions, aux chocs psychologiques ou au stress. Deux ou trois séances sont recommandées.

La médecine chinoise : selon la médecine chinoise, les acouphènes sont dus à un effondrement énergétique du rein, du foie ou de la rate. Avec des remèdes de la pharmacopée chinoise, le praticien corrigera ces désordres. Merci à Dominique Paniel, ostéopathe et praticien de médecine traditionnelle chinoise, Françoise Collet Marinier, docteur en pharmacie, diplômée en phytothérapie et aromathérapie, Thierry Morfin, naturopathe et Dr Monique Berion, médecin généraliste homéopathe.

Fatigue : 3 bons réflexes quand le corps dit stop !

Que l'on fatigue après une période d'activité intense, un épisode viral ou une opération, il existe des astuces pour remonter la pente au plus vite. Et c'est tout simple !

Enrichir son assiette

Il est normal de se sentir affaibli après une grippe, une gastro-entérite ou une angine "carabiniées". On oublie trop souvent que la convalescence requiert un minimum de patience ! Même si l'appétit est un peu en berne, bien choisir ses aliments peut faire la différence. Consommer des aliments riches en protéines (œuf coque, jambon, viande et poisson) aidera à reconstruire du muscle et à recharger ses batteries. Ajouter des fruits riches en vitamine C, aussi très précieuse. "Contrairement à une idée répandue, le jus d'orange en aperté peu, souligne Kurt Hostettmann, professeur de phytothérapie : 40 à 60 mg par 100 g de fruits frais et encore moins s'il est pasteurisé. La fraise en est deux fois plus riche, et davantage encore le cassis (fruit de l'églantier). Mais la plante européenne championne toute catégorie, c'est l'argousse (1,5 g de vitamine C dans 100 g). On peut consommer le jus d'argousse en sirop, dans du miel ou un yaourt sucré."

Favoriser les légumineuses. Comme les fruits de mer, ils apportent du zinc qui évitera que notre corps, encore

affaibli, ne se trouve à nouveau victime du premier virus qui passe. "Avec le sélénium des noix et des produits de la mer, il réduit l'oxydation qui encrasse l'organisme", explique le Dr Jean-Loup Dervaux, généraliste.

Surveiller son niveau de fer

Le fer joue un rôle majeur dans la fabrication de l'hémoglobine, cette protéine des globules rouges qui achemine l'oxygène depuis les poumons jusqu'aux différentes cellules de l'organisme. "Or, nombre de femmes en manquent, constate le Dr Jean-Pierre Danjean, médecin généraliste. Il suffit de manger peu de viande ou d'avoir des règles hémorragiques pour être en déficit. Conséquence : le niveau d'hémoglobine baisse et l'organisme est sous-oxygéné." L'excès de fer (hémochromatose) peut aussi se signaler par une simple fatigue, tout comme un dérèglement de la thyroïde. Si le "coup de pompe" ne passe pas, cela peut valoir la peine de consulter pour un petit bilan.

Miser sur les aides qui donnent un coup de fouet

En phytothérapie, Kurt Hostettmann recommande le guarana, une plante extrêmement dosée en caféine (ses

graines en renferment 5 fois plus que les grains de café !) à l'effet immédiat. Pour une action à plus long terme, on la conjuguera avec le ginseng, le roi des stimulants, ou avec l'éleuthérocoque, appelé ginseng de Sibérie, car il en est proche.

L'apithérapie. Les produits de la ruche sont de véritables concentrés de vitamines, d'oligo-éléments et de minéraux reconstituants. On peut mettre du miel sur ses tartines, dans ses tisanes ou son thé. Mais le Dr Dervaux recommande plutôt d'alterner miel, propolis, pollen et gelée royale tout au long de la semaine. Un nouveau produit, du laboratoire Aragan, conjugue aussi du ginseng (en comprimés) et de la gelée royale à conserver au frais pour davantage d'efficacité (12,50 € en pharmacies).

Les probiotiques aident à restaurer l'immunité, notamment après un dérèglement intestinal ou la prise d'antibiotiques.

Le complément Bon Restore apporte trois probiotiques, du zinc et de la vitamine C (en cure de deux semaines, 8,90 € la boîte de 20). Une nouvelle cure propose aussi d'accélérer la convalescence : Asthéliod du laboratoire 3 C Pharma (2 comprimés par jour pendant dix jours, puis 1 par jour pendant un mois, 14,70 € la boîte de 30).

INSOLITE :
les patients
cardiaques en
meilleure forme
quand leur
cardiologue
est loin

Drôle de nouvelle pour les cardiologues américains : leurs patients hospitalisés pour infarctus ou insuffisance cardiaque décèdent moins lorsqu'ils sont absents pour un congrès.

La meilleure recette pour une bonne santé cardiovasculaire est-elle de garder le cardiologue au loin ? C'est en tous cas ce que suggère une nouvelle étude réalisée par les chercheurs de l'Ecole de médecine de Harvard (Etats-Unis) et publiée dans la revue médicale JAMA médecine interne.

Ces chercheurs ont noté que des milliers de médecins et de cardiologues assistent chaque année à de nombreux congrès scientifiques, laissant leurs patients livrés à eux-mêmes. Pour voir si ces absences fréquentes pouvaient avoir un effet sur la santé des patients, les chercheurs ont suivi des personnes atteintes de pathologies cardio-vasculaires, y compris lors des périodes d'absence de leur cardiologue attiré. Ils se sont aperçus, avec surprise, que les patients à haut risque (le plus souvent des personnes âgées en surpoids ou souffrant d'une pathologie chronique comme l'hypertension ou le diabète) ayant dû être hospitalisés pour insuffisance cardiaque ou pour infarctus, avaient un taux de survie plus important de 10% dans les 30 jours suivant leur admission à l'hôpital, lorsque leur cardiologue était absent pour un congrès.

En outre, les patients admis pour un infarctus aigu du myocarde étaient moins susceptibles de subir une angioplastie, sans qu'il y ait pour autant une augmentation du taux de mortalité.

Moins d'interventions lourdes lorsque le cardiologue est absent

S'il est difficile, pour les chercheurs de Harvard, de trouver la raison précise de cette amélioration du taux de survie, il semble que la réponse tiende dans le vieil adage "Less is more" : à savoir, lorsque les cardiologues réputés sont absents pour raisons professionnelles, les jeunes médecins hésitent à faire des interventions lourdes ou invasives. Les patients à haut risque courent, finalement, moins de risques post-opératoires. Ce qui laisse entendre que pour ces patients particuliers, les risques dépasseraient les bénéfices en cas d'opération chirurgicale, concluent les chercheurs.

DENTS BLANCHES

4 RECETTES MAISON AVANT LES SELFIES DU RÉVEILLON

Les festivités de fin d'année sont l'occasion d'afficher votre plus beau sourire sur les photos des réseaux sociaux. Voici quatre recettes maison pour donner de l'éclat naturellement à vos dents. C'est le moment de fouiller dans vos placards à la recherche de l'un de ces ingrédients magiques.

Un dentifrice maison à la fraise

Ce dentifrice maison est idéal si vous buvez beaucoup de thé ou de café. Les fraises (comme les pommes ou les poires) contiennent naturellement de l'acide malique. Cet acide aide à dissoudre le café, le vin rouge et les taches de thé sur les dents.

Ecrasez deux fraises et ajoutez une cuillère à café de bicarbonate de soude, pour en faire une pâte que vous étalez sur une brosse à dents pour enfant (la tête de la brosse est plus petite et ira plus facilement entre les dents). Brossez longuement, pendant au moins 5 à 10 minutes. Rincez attentivement pour être sûr qu'il ne reste pas de petits grains de fraise entre les dents.

Conseil : cette recette est idéale pour un sourire dents blanches de dernière minute. Mais ce dentifrice maison ne doit pas être utilisé tous les jours car à la longue l'acide malique peut attaquer l'émail.

Un masque au charbon actif

Le charbon actif (ou charbon végétal activé) est l'un des ingrédients détox les plus anciens et les plus connus. Mais on ignore souvent qu'il a aussi des vertus blanchissantes. Ses granules sont particulièrement poreuses et débarrassent les dents des bactéries avant qu'elles aient le temps de les colorer. Mélangez un peu de charbon végétal activé dans une petite quantité d'eau et appliquez sur toute la surface des dents. Laissez agir pendant deux minutes puis rincez abondamment pour que toute trace de charbon disparaisse.

Un dentifrice à l'huile de coco

Le gargarisme à l'huile de coco a été rendu célèbre par des stars comme Gwyneth Paltrow ou Blake Lively, qui l'utilisent comme recette



miracle pour se blanchir les dents. Lorsque les acides gras de cette huile entrent en contact avec la salive, cela produit des molécules d'oxygène qui aident à blanchir les dents. Mais comme vous n'avez pas forcément le temps (ou l'envie) de vous gargariser pendant 20 mn avec cette huile, voici comment l'utiliser à la place de votre dentifrice.

Faites chauffer une tasse d'huile de coco jusqu'à ce qu'elle devienne complètement liquide. Ajoutez deux cuillères à café de bicarbonate de soude et de 5 à 10 gouttes d'huile essentielle de menthe verte naturelle (pour le

goût mais aussi pour ses propriétés antibactériennes) et mélangez. Utilisez cette pâte pour le brossage quotidien.

Un massage à la banane

L'intérieur des pelures de bananes est particulièrement riche en minéraux (potassium, manganèse, magnésium) qui aident à blanchir les dents. Lorsque vous mangez une banane, frottez un morceau de l'intérieur de la pelure sur la face visible de vos dents pendant au moins deux minutes. L'idéal est de le faire aussi le soir au coucher.

3 RECETTES À L'ARGILE POUR FABRIQUER VOTRE DENTIFRICE MAISON

Très simple à préparer, bio et très économique, le dentifrice maison remplace aisément le dentifrice industriel qui contient souvent des substances agressives pour les dents, l'émail ou les gencives.

Argile, les autres utilisations

Avec l'argile vous pouvez aussi préparer des masques purifiants, soignez vos cheveux gras et éliminez les pellicules. Vous pouvez aussi protéger votre peau sèche, vous démaquiller, soigner vos boutons et aussi l'utiliser comme alliée pour votre peau grasse.

Dentifrice : la recette la plus simple

Tout simplement, déposez de la poudre d'iris ou de fenouil, de thym, d'origan ou de menthe sur votre brosse à dents. Il est très important de beaucoup se rincer la bouche. Coût de la préparation : 0,02 euro par brossage.

Le dentifrice naturel

Si le dentifrice en pâte souple est apparu en 1896, la première référence historique à un nettoyant pour dents, date du IV^e siècle av. J.C. Cette mixture égyptienne aurait été préparée avec du sel, du poivre, des feuilles de menthe et des fleurs d'iris.

L'argile : un vrai antiseptique

Roche imperméable, facilement malléable, l'argile a des vertus antiseptiques et un pouvoir absorbant. Pour vos préparations à l'argile, n'utilisez que des cuillères en bois et des récipients en grès ou en verre mais pas en aluminium. L'argile blanche surfine s'achète dans des boutiques bio et vaut environ 15 euros le kilo.

Le dentifrice en poudre à l'argile blanche

Fabriquez une préparation à base de 20 grammes d'argile blanche surfine, 5 grammes de sel marin, 20 grammes de bicarbonate de soude et un peu de poudre de fenouil. (Poudre alimentaire au rayon épicerie). Conseil d'utilisa-

tion : déposez une pincée de votre dentifrice sur votre brosse à dents humide. Si vous n'avez pas le goût du fenouil, vous pouvez préparer votre dentifrice maison avec de la menthe en poudre. Cette préparation se conserve plusieurs mois. Coût de la préparation : 0,002 euros par brossage

Le dentifrice en pâte à l'argile verte

Mélangez ½ cuillère à café d'argile verte surfine, 4 cuillères à soupe de fécula de pomme de terre, 1 pincée de sel, et pour l'arôme, une cuillère à café de plantes (fenouil ou menthe). Ajoutez de l'eau et mélangez pour obtenir une pâte.

Ce dentifrice se conserve 15 jours. Mais vous pouvez conserver la poudre et faire la pâte au fur et à mesure de l'utilisation. Coût de la préparation : 0,02 euros par brossage

Attention : l'argile, le bicarbonate de soude ou le citron peuvent altérer l'émail des dents. Il est recommandé d'alterner les différentes matières premières.

LIBYE-BURKINA FASO 180 migrants burkinabés rentretront de Libye



180 migrants burkinabés qui étaient en Libye sont attendus à Ouagadougou, le 28 septembre prochain, annonce un communiqué de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) rendu public vendredi à Ouagadougou.

Selon le communiqué cité par chine Nouvelle, ces migrants qui ont accepté volontairement de retourner chez eux, seront accueillis par les autorités burkinabés et l'OIM le 28 septembre dans l'après-midi à l'aéroport international de Ouagadougou.

Le site d'hébergement du Centre de formation professionnelle de Ouagadougou (CFPO) sis à Somgandé a été retenu pour héberger ces migrants. Ils seront pris en charge par le Conseil national de Burkina secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR) et la Direction régionale du Centre de la femme et de la solidarité nationale en collaboration avec l'OIM.

Ces migrants de retour au bercail recevront chacun de subsides pour subvenir à leurs besoins et des frais pour rejoindre leur localité respective. Le 13 septembre 2017, le Burkina Faso a reçu 146 migrants qui ont demandé volontairement de rentrer chez eux. Selon les statistiques de l'OIM, c'est, au total, 1.139 migrants burkinabés revenus du Maroc, de Libye, et du Niger qui sont rentrés définitivement au bercail depuis 2016.

CENTRAFRIQUE: 23.000 nouveaux déplacés dans l'ouest (ONU)

Quelque 23.000 personnes ont fui les violences qu'ont subi les localités de Bocaranga et de Niém, deux villes du nord-ouest de la Centrafrique à la frontière camerounaise, a annoncé hier le Bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires (Ocha). «La grande majorité des habitants de Bocaranga, 15.000, et ceux de Niém, 8.000, se sont réfugiés dans la brousse sans accès à l'assistance humanitaire», a déclaré l'Ocha dans un communiqué de presse.

Samedi, des hommes armés du groupe armé 3R ont attaqué Bocaranga, en dépit de la présence en ville de Casques bleus de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca).

«Il ne fait aucun doute qu'il y a des victimes. Mais il est encore bien difficile de connaître leur nombre exact», selon une source militaire citée par l'AFP. Apparu fin 2015 dans le nord-ouest de la Centrafrique, le mouvement armé 3R prétend protéger la communauté peule contre les attaques des milices anti-balaka.

D'après l'Ocha, la ville de Niém, située à une quarantaine de kilomètres de Bouar, dans l'ouest du pays, a aussi été «prise» par un groupe armé.

Mi-septembre, le nombre de réfugiés et de déplacés ayant fui les violences en Centrafrique a atteint son «plus haut niveau» avec 1,1 million de personnes ayant dû fuir leur domicile sur 4,5 millions d'habitants.

La Centrafrique est depuis 2013 en proie à des violences continues.

L'intervention de la Minusca (12.500 hommes) et de la France ont permis la tenue d'une élection présidentielle début 2016 et le retour d'un calme relatif à Bangui, mais pas dans l'intérieur du pays victime d'un regain de violences.

A la tribune de l'ONU, la semaine dernière, le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a appelé la communauté internationale à «ne pas oublier» la Centrafrique.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Des militants des droits de l'Homme appellent la communauté internationale à protéger les défenseurs sahraouis au Sahara occidental occupé

Un débat sur «les défenseurs des droits de l'homme» a été animé par la délégation sahraouie participant à la 36e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU au cours de laquelle un appel a été lancé à l'adresse de la communauté internationale pour protéger les défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara occidental occupé.

Selon des sources médiatiques sahraouies, la militante Sakina Jed Ahlou a exhorté les organisations des droits de l'homme participant à la conférence «à lever l'injustice infligée au peuple sahraoui», dénonçant «le harcèlement exercé par les forces de sécurité marocaines contre les défenseurs sahraouis des droits de l'homme pour les empêcher de dévoiler les violations des droits de l'homme dont sont victimes les civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara Occidental».

La militante Sakina Jed Ahlou a rappelé les pratiques inhumaines qu'elle a subies lors de son enlèvement qui a duré 12 ans passés dans des lieux tenus secrets.



Les manifestations pacifiques organisées dans les territoires occupés du Sahara occidental pour revendiquer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination sont violemment

réprimées par les autorités d'occupation marocaines.

Pour sa part, le militant des droits de l'homme, Hassna Alia a évoqué les harcèlements subis par les militants sahraouis des

droits de l'Homme au Sahara Occidental occupé, dans les campus universitaires et les villes du sud du Maroc.

Il a dénoncé les pratiques exercées par l'Etat marocain contre les militants sahraouis qui crouissent dans les prisons, rappelant le dossier des disparus sahraouis estimés à plus de 500.

La conférence convoquée par l'Organisation Libération s'est déroulée en présence de militants sahraouis et nombre d'ONG de défense des droits de l'homme à travers le monde, outre les représentants de certaines ambassades et missions diplomatiques accréditées auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

ONU-MALI

Le secrétaire général de l'ONU condamne l'attaque contre des Casques bleus au Mali

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et son représentant spécial adjoint au Mali, Koen Davidse, ont condamné fermement une attaque à la mine ou engin explosif contre des Casques bleus du Bangladesh, survenue dimanche dans la région de Gao au Mali.

Un premier bilan indique que l'explosion a entraîné la mort de trois Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA), cinq autres ont été sérieusement blessés. Une force d'intervention rapide a immédiatement été déployée sur les lieux pour sécuriser le périmètre et permettre la prise en charge des victimes.

M. Guterres a transmis ses condoléances au gouvernement du Bangladesh et aux familles endeuillées. Il a souhaité un prompt rétablissement



aux blessés. «Le secrétaire général rappelle que la résolution 2374 adoptée le 5 septembre 2017 prévoit l'introduction de sanctions contre les entités et individus entravant la mise en œuvre de l'Accord de paix et attaquant le personnel des Nations Unies», a déclaré le porte-parole de M. Guterres. «Le secrétaire général réaffirme la détermination des Nations Unies à

appuyer les efforts pour rétablir une paix et une sécurité durables au Mali. Il exhorte le gouvernement et les groupes armés signataires à accélérer la mise en œuvre de l'accord de manière à isoler les groupes terroristes et autres entités déterminées à saper le processus de paix et de réconciliation», a ajouté le porte-parole. «Nos pensées vont en premier lieu aux familles et aux proches. Nous les assurons de tout notre soutien dans cette douloureuse épreuve. Qu'ils sachent que la Mission mettra tous les moyens en œuvre pour que justice soit rendue. Aux blessés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement», a déclaré de son côté Koen Davidse, en réitérant avec force l'engagement de la MINUSMA auprès du gouvernement du Mali et des mouvements signataires dans leurs efforts de mise en œuvre de l'Accord de paix.

NIGER:

2 policiers et un gendarme tués dans une attaque de «bandits armés»

Deux policiers, un gendarme et un civil nigériens, ont été tués dans une attaque de «bandits armés» contre une patrouille en plein désert dans le nord du pays, a annoncé hier la police du Niger.

«Deux policiers, un gendarme et un civil ont été tués dans cette attaque perpétrée le samedi 23 septembre par des bandits armés contre un poste de police mixte (police-gendarmerie) situé à 4 km d'Assa-



maka», précise un communiqué de la police nigérienne lu à par radio.

Un policier a également été blessé dans l'attaque

menée par «quatre bandits armés de fusils d'assaut AK 47», déplore la police nigérienne dans son communiqué lu par son porte-pa-

role, Nazirou Moussa.

Un véhicule et une arme appartenant à la police ont été «emportés» par les assaillants, souligne le texte. L'armée nigérienne, omniprésente dans la zone, a «engagé des poursuites», assure-t-il. Début août, trois policiers nigériens ont été retrouvés morts dans cette même zone. Leur véhicule s'était égaré après avoir été pris dans une tempête de sable.

APS

FRANCE : Vive opposition au projet de loi antiterroriste qualifiée d' «état d'urgence permanent»

Une vive opposition s'est déclenchée contre le projet de loi antiterroriste du gouvernement, actuellement en débat à l'Assemblée française, qui l'a qualifié d'«état d'urgence permanent visant la réduction des libertés et droits fondamentaux».

Lundi, alors que le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb tentait de convaincre les députés, à majorité présidentielle, de la justesse et de la nécessité de cette loi, qui devra remplacer le 1er novembre l'état d'urgence, décrété au lendemain des attentats terroristes de novembre 2015.

Amnesty International a appelé les parlementaires à «rejeter» ce texte.

«Si elle est adoptée, cette loi accordera aux autorités des pouvoirs draconiens pour restreindre les droits, sans que des garanties suffisantes contre les abus n'aient été mises en place», a indiqué cette ONG dans un communiqué.

Le projet de loi en question, qui soulève autant d'inquiétudes auprès des associations des droits de l'homme, des politiques et des hommes de droit, est considéré par de nombreux professeurs de droit comme une «perfusion» de l'état d'urgence, du fait qu'il confie de manière permanente aux préfets et au ministre de l'Intérieur le pouvoir d'assigner des personnes dans un «périmètre géographique déterminé», et de perquisitionner de jour comme de nuit.

Il vise à transposer dans le droit commun certaines mesures de l'état d'urgence telles les perquisitions, les assignations à résidence et les fermetures administratives de lieux de culte (mosquée). Depuis l'instauration de l'état d'urgence 17 lieux de culte musulman ont été fermés, dont 9 le



sont encore à ce jour, selon le ministre de l'Intérieur. Plusieurs organisations ont dénoncé ce projet de loi, dont la présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Christine

Lazerges, qui a estimé que «c'est un état d'urgence qui deviendrait permanent et ferait régresser nos libertés».

Pour sa part, Laurence Blisson du Syndicat de la magistrature (SM) a indiqué que «si le texte devait être voté, nous estimons indispensable qu'il soit examiné par le Conseil constitutionnel».

L'avocat Henri Leclerc de la Ligue des droits de l'homme a, quant à lui, estimé que les hommes de droit se trouvent «face à une situation étrange», soulignant qu'«on supprime l'état d'urgence pour mieux le pérenniser».

Pour la majorité des opposants, le texte soumis aux parlementaires porte atteinte à des libertés fondamentales telles que la présomption d'innocence, le droit à une procédure judiciaire équitable, le droit d'aller et de venir, de manifester, le droit au respect de sa vie privée, à la liberté

d'expression ou à celui de ne pas être discriminé.

Vantant son texte devant les députés, Gérard Collomb a affirmé le contraire des propos avancés par ses opposants, soulignant que qu'il vise à garantir la plénitude des libertés individuelles et collectives des Français pour garantir leur sécurité.

La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, mouvement qui se présente comme la première force d'opposition, se range du côté des opposants à ce projet de loi, ce qui a fait dire à l'un de ses députés que cette loi conduira la France dans une situation qui est celle de l'Ukraine ou de la Turquie, des Etats, a-t-il expliqué, qui ont transformé un état d'exception en état permanent.

Cependant, il est certain que le projet n'aura aucune difficulté à passer à l'Assemblée, dont la majorité appartient à La République en marche, mouvement fondée par l'actuel président Emmanuel Macron, mais pourrait, selon certains observateurs politiques, subir quelques légers amendements au Sénat qui vient d'être élu mais a conservé sa majorité de droite.

APRÈS LA DÉBÂCLE AUX SÉNATORIALES Quelles leçons pour Emmanuel Macron?

Cherbal E-M

Pour le président français, dont les amis rêvaient de voir le raz-de-marée qui l'a porté à la présidence déferler aussi sur le Sénat pour lui donner les pleins pouvoirs, le vœu n'a pas été exaucé, et c'est le moins que l'on puisse dire. Les prévisions optimistes des cadres du parti LREM n'ont pu être atteintes lors des dernières élections sénatoriales du 24 septembre, ouvrant la voie à de nombreuses analyses et supputations sur le véritable impact de ce que d'aucuns qualifient de «débâcle» aux sénatoriales. Le mouvement du président français devra ainsi se contenter de 24 sièges, contre 29 précédemment, alors que l'encadrement de son parti en espérait près d'une cinquantaine. C'est l'opposition de droite conduite par le parti Les Républicains (LR) qui tire le gros lot en s'octroyant 171 sièges alors qu'elle n'en disposait que de 142. Victime collatérale la plus touchée lors de la dernière élection présidentielle, le Parti socialiste, pourtant en pleine déconfiture, a tout de même pu, lui aussi tirer son épingle du jeu en perdant «moins d'influence que prévu : avec 69 sièges contre 86 avant, ils limitent la casse», commente site www.francetvinfo.fr.

Du coup les regards se portent sur les ambitions de réformes promises par Macron, et sur leur faisabilité au regard de la nouvelle donnée qui voit ainsi la majorité présidentielle, très large au Parlement, réduite à sa plus simple expression au Sénat. Les observateurs qui gardent en mémoire les promesses de réformes qui ont mené Emmanuel Macron sur le piédestal de l'exécutif français, tentent de jauger la nouvelle situation pour mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir. La presse française rappelle en effet les engagements pris le 3 juillet dernier à Versailles devant les deux chambres du Parlement français auxquelles il a promis de concrétiser d'ici 2018, un certain nombre de grandes réformes notamment «limiter le cumul des mandats dans le temps, réduire d'un tiers le nombre de parlementaires, supprimer la Cour de justice de la République, réformer le Conseil économique et social et introduire une dose de proportionnelle à l'Assemblée nationale et au Sénat», lit-on sur www.francetvinfo.fr; par un calcul simple, le journaliste de ce site estime que pour y parvenir, écrit-il, «Emmanuel Macron devait réunir 3/5es des parlementaires, soit 555 sur 925. Entre les députés et les sénateurs, il peut compter sur au moins 376 voix : 331 élus LREM et au moins 45 élus du MoDem, sans parler des Républicains "constructifs". Il manquerait environ 179 voix au président pour enclencher les révisions. Un gouffre.» Ses partisans se préparent déjà à cette nouvelle configuration où il leur faudra batailler dur pour faire passer les projets de loi : «Ce que je crois, c'est qu'au Sénat, tout va se passer loi par loi, texte par texte. Les réformes de transformation que vont proposer le gouvernement et le chef de l'Etat vont être scrutées au Sénat, passées au crible, et on trouvera des majorités», affirme, optimiste, le chef de file LREM au sénat François Patriat.

Macron doit nourrir encore quelques secrets espoirs de jouer sur la gamme des alliances pour se donner une majorité confortable au Sénat : l'élection du nouveau président du Sénat constituera un moment important pour la suite de cette reconfiguration en cours du paysage sénatorial français. Se partisans essaient dans le même temps de vendre l'idée que le résultat des sénatoriales est tout à fait conforme à la spécificité de ce scrutin. Ils développent l'argument de ce politologue français, cité par le site lexpress.fr, selon lequel «95% du corps électoral est composé d'élus municipaux, issus des élections municipales de 2014», date à laquelle le parti LREM n'existait pas encore.

Sauf que dans ses mêmes déclarations, il explique au site de l'hebdomadaire français, d'autres raisons importantes à ses yeux pour expliquer la déroute du parti de Macron : «Un niveau d'impopularité global, pour commencer. De nombreux grands électeurs des petites communes, sans étiquette partisane, votent en réalité comme vous et moi. Comme vous et moi, ils ont été atteints par ce mouvement de défiance collective», explique-t-il.

PHILIPPINES : Une fusillade près du palais présidentiel

Une fusillade s'est produite hier matin dans le parc du palais présidentiel philippin et une enquête a été ouverte, a annoncé le porte-parole du Groupe de la sécurité présidentielle (GSP).

Selon les premières informations, un policier a été touché par balle, mais le président Rodrigo Duterte ne se trouvait pas au palais au moment de l'incident. Toutefois,

le porte-parole du GSP, Michael Aquino, a refusé de donner plus de détails, ne précisant pas si la fusillade avait fait des morts ou des blessés.

Lors d'une conférence de presse, le porte-parole de la présidence, Ernesto Abella, a indiqué que l'enquête sur cet incident était encore en cours et qu'un communiqué à ce sujet serait publié le plus tôt possible.

KURDISTAN IRAKIEN : 93% des électeurs en faveur de l'indépendance

La commission électorale supervisant le référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien a déclaré hier que 93% des Kurdes irakiens étaient en faveur de cette indépendance, selon les résultats préliminaires.

Cette consultation, une décision unilatérale prise par le leader kurde irakien, Massoud Barzani, s'est tenue la veille non seulement dans cette région autonome du nord de l'Irak -- qui comprend les provinces d'Erbil, Souleimaniyeh et Dohouk --, mais aussi dans des zones que se disputent les Kurdes et le gouvernement central. Elle a eu lieu en dépit des appels répétés de plusieurs pays à annuler ou repousser le scrutin.

La tenue du référendum d'indépendance par les autorités du Kurdistan irakien a été vivement dénoncée par Bagdad et par les pays



voisins, qui ont promis des «mesures de représailles».

La Turquie, l'Iran et l'Irak ont appelé jeudi dernier les autorités du Kurdistan irakien à annuler le référendum faute de quoi ils envisageront de se concerter sur des mesures de rétorsion.

La Turquie, où vivent quelque 15 millions de Kurdes, redoute que la création d'un Etat kurde à sa frontière ne fasse tache d'huile.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a qualifié le référendum d'indépendance de «trahison» envers la Turquie.

CHILI

Des scientifiques chiliens trouvent l'emplacement de sources d'eau liquide sur la planète Mars

Des scientifiques chiliens ont trouvé l'emplacement de sources d'eau liquide sur la planète Mars en étudiant les images d'un cratère sur le sol martien, rapportent lundi les médias locaux.



Une équipe internationale dirigée par des scientifiques de l'Université du Chili a indiqué que la planète rouge pourrait contenir des accumulations souterraines d'eau non gelée qui peuvent être utilisées lors de futures missions qui emmènent les astronautes sur la planète rouge.

Selon les résultats d'une étude dirigée par le Professeur Pablo Garcia-Chevesich, les lignes de pente récurrente (RSL) sur Mars sont des preuves qui suggèrent la présence d'eau liquide sur la planète.

Les scientifiques, qui ont bénéficié de collaboration d'universitaires

des universités chiliennes de Talca et Concepción et l'Université américaine de l'Arizona, en plus du soutien de la NASA, ont développé un modèle hydrologique qui leur a permis de trouver les zones où il y aurait de l'eau liquide sous la surface martienne.

Les universitaires plaident pour de plus amples recherches sur la question, car la recherche de cette eau liquide pourrait signifier un changement dans la façon dont les missions habitées vers la planète Mars se développeront, ce que la NASA espère accomplir en 2030.

INTERNET

La Russie menace de bloquer Facebook en 2018



Les autorités russes ont menacé hier de bloquer le réseau social américain Facebook en 2018 s'il ne respecte pas une loi récente contraignant les sociétés internet à stocker les données personnelles de leurs utilisateurs en Russie, selon des médias.

Le respect de cette loi "est obligatoire pour tout le monde."

Dans tous les cas nous ferons en sorte que la loi soit respectée ou alors la société ne pourra plus travailler sur le territoire russe", a déclaré le patron de l'Agence de régulation des télécoms Alexandre Jarov, cité par les agences russes. Il a précisé attendre que l'entreprise l'informe des mesures qu'elle compte prendre et que des procédures seraient possibles en 2018. Ce n'est pas la première fois que les autorités haussent le ton face aux géants américains de l'internet concernant l'application de cette loi qui a déjà conduit au blocage du réseau professionnel LinkedIn. Mais

ces déclarations interviennent dans un contexte tendu quelques jours après que Facebook ait accepté de fournir au Congrès américain le contenu de messages qui auraient été financés par la Russie pour influencer la présidentielle de 2016, selon l'AFP.

Elles interviennent aussi alors que la Russie se prépare à sa propre présidentielle en mars prochain.

"Nous comprenons parfaitement que Facebook a un nombre d'utilisateurs significatif sur le territoire russe mais d'un autre côté, nous comprenons que ce n'est pas un service unique, il y a d'autres réseaux sociaux", a assuré M. Jarov.

Adoptée en 2014 malgré les vives critiques des acteurs de l'internet et entrée en vigueur en 2015, la loi en cause oblige les services de messagerie, les moteurs de recherche et les réseaux sociaux étrangers de stocker en Russie les données personnelles de leurs utilisateurs russes.

TRANSPORTS

Dubai teste pour la première fois un taxi-volant sans pilote



Dubai a annoncé lundi un premier test réussi pour un taxi-volant électrique sans pilote au-dessus de cet émirat qui veut devenir un pionnier de ce moyen de transport futuriste. Aucun passager n'a pris part à ce vol d'essai, a indiqué l'Autorité des transports de Dubai (RTA).

Le prototype utilisé, développé par une start-up allemande, peut voler pendant 30 minutes avec une vitesse maximale de 100 kilomètres/heure.

Deux personnes peuvent prendre place à bord.

Dubai prévoit d'intégrer à terme un service de taxis-volants à son

réseau de transport qui compte déjà métro, bus et tramway.

Les passagers pourraient réserver leur taxi-volant sans pilote et suivre son arrivée et le trajet prévu sur une application dédiée.

Les autorités ont indiqué qu'elles prévoient cinq ans de tests pour mettre en place toutes les normes de sécurité et la législation nécessaire à ce nouveau moyen de transport.

Dubai, où se trouve la plus haute tour au monde, est une des principales destinations touristiques dans le Golfe avec 14,9 millions de visiteurs l'année dernière.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE DJEBEL MESSAAD
COMMUNE DE DJEBEL MESSAAD
N.I.F.(COMMUNE) 098428475039116
N.I.F182171700138104

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 73 et de décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et Mandats annexe générale, conformément aux confectionner commission D'offre de comité n° 48 du : 17/09/2017 portant, le président Commune de DJEBEL MESSAAD informe que l'avis d'appel demande offres ouvertes avec l'exigence des capacités minimales n° 02/2017 paru dans le journal (DK NEWS) du : 03/09/2017 N°522133 et EL LIKAA du : 04/09/2017 ce relatif au le reste de projet :

♦ - réparation du lien routier communale entre la route nationale N°89 - smara - djebel messaad sur 2.5 km - trois couches - commune de djebel messaad.

Situation	Projet	entreprise	Montant	délais	note	remarque
DJEBEL MESSAAD	- réparation du lien routier communale entre la route nationale N°89 - smara - djebel messaad sur 2.5 km - trois couches - commune de djebel messaad	TAIBI MOHAMED 182171700138104	17.246.075,00 DA	(03) mois	43	Moins Cher

Les entrepreneurs participant cet demande d'offres ouvert avec l'exigence capacités minimales n° 02/2017 de recours par écrite de la commission des marchés publics à la date de la première municipales au plus tard dix (10) jours publication de cette déclaration conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 en daté du 16/09/2015 contenant des marchés publics et Mandats annexe générale

TOURISME

Tiout (Nâama), une oasis en quête de valorisation

L'oasis de Tiout, située à 82 km au sud de Nâama, dispose de tous les atouts pour devenir une destination touristique privilégiée. C'est une région constamment en quête d'opportunités pour valoriser et exploiter ses richesses.



Les habitants de Tiout qui vivent dans des ksours, à l'ouest de la chaîne montagneuse de l'Atlas saharien, aspirent à un regain d'intérêt et une reprise de l'activité touristique dans cette région par la valorisation des sites archéologiques ainsi que du produit touristique local.

Il s'agit également de promouvoir les structures d'accueil.

Les différents acteurs du secteur de la région du Tiout estiment que la baisse de l'activité touristique s'explique par l'absence de guides qualifiés pour accompagner les groupes de touristes notamment étrangers et par le manque de programmes d'information et de communication devant mettre en exergue les sites touristiques de la région et faire découvrir ses potentialités historiques et naturelles.

Henine Mohammed, président de l'association nationale touristique Kounouz El Djazair (Trésors de l'Algérie), fondée dans la commune de Tiout en juin dernier, rappelle que la région dispose d'un patrimoine matériel important pouvant devenir un produit touristique à exploiter et à faire découvrir.

Parmi ces atouts, figurent le vieux ksar de Tiout et sa mosquée, deux sites édifiés au début du 14^{ème} siècle de l'ère chrétienne (1305) se distinguant par leur architecture traditionnelle et saharienne, adaptée aux spécificités et le climat de la région.

La région compte également plus de 40 habitations anciennes, véritables musées renfermant des instruments et ustensiles usuels traditionnels.

Ces maisons familiales abritent également des ateliers de tissage, de poterie et autres activités manuelles héritées de génération à génération.

La commune de Tiout se distingue également par la variété de ses sites archéologiques, historiques et naturels.

Le plus connu est sa station de gravures rupestres, témoignant de l'activité humaine remontant à plusieurs millénaires.

Ce site préhistorique mérite d'être connu de tous.

Il est important d'inculquer l'importance de la préservation de toutes formes de dégradations, a souligné Henine Mohamed.

De son côté, le président de l'association le vieux ksar, Ahmed

Boutradi, estime que d'autres sites sont à protéger et à valoriser comme les sources Ain Aïssa et Ain Lahlaf dont les eaux ont des vertus curatives notamment pour les maladies dermatologiques.

Le ksar de Tiout est connu également pour sa vieille mosquée qui compte une salle d'enseignement du Saint Livre, appelée en tamazigh takhabichet.

Des ruelles et des derbs convergent vers cette mosquée qui dispose également d'une placette appelée tasfelt, conçue comme lieu de repos et de réunions.

Ahmed Boutradi déplore l'état de dégradation des constructions du ksar dont certaines se sont effondrées.

D'autres sites sont pratiquement disparus.

Un habitant du ksar, Rahou Abderrahmane, un passionné défenseur du patrimoine local, a souligné la nécessité pour toutes parties concernées de la commune, les associations, les professionnels du secteur, la direction du tourisme et les autres organismes d'œuvrer pour développer le secteur, créateur d'emplois et de richesses.

Il s'agit d'encourager les investisseurs à opter pour ce créneau en initiant des projets touristiques et en privilégiant la formation d'artisans pour redonner vie à des activités ancestrales, a-t-il ajouté.

Internet pour faire connaître Tiout

Un chercheur originaire de la région, Aggoun Ahmed, également membre de l'association les amis de l'Atlas Saharien de la wilaya de Nâama, a estimé que la relance et la promotion du tourisme passent inévitablement par le recours à Internet pour faire connaître à une large échelle cette région.

Les opérateurs du secteur doivent également créer des sites Web et des pages pour faire découvrir leurs activités, leurs programmes et leurs produits, ajouta le même source, soulignant la nécessité de faire parvenir l'information aux clients potentiels là où ils se trouvent. Aggoun Ahmed a appelé à la nécessité de doter la commune de structures hôtelières répondant aux attentes des touristes.

Actuellement, la commune dispose d'une auberge de jeunes et d'un

camping de 30 places.

Ce qui un «parc dérisoire», a-t-il estimé.

Pour lui, il est également nécessaire de répertorier et de localiser les sites archéologiques de la région et d'assurer la surveillance de ces lieux.

Les services concernés, à l'instar de la direction du tourisme et de l'artisanat et celle de la culture, ont élaboré des plans et programmes visant à réhabiliter des sites touristiques de Tiout.

Des opérations ont été initiées en 2003 et 2012, touchant des parties menaçant ruine du ksar de Tiout.

Par ailleurs, la direction du tourisme et de l'artisanat s'attèle à élaborer un plan global d'aménagement de la zone d'expansion touristique de l'oasis de Tiout, proposée pour classification.

Cette ZET s'étend sur 200 has, a-t-on indiqué.

Il est également question de promouvoir des investissements touristiques à Tiout, en avalisant des projets notamment la réalisation d'un complexe touristique s'étendant sur 8.210 m2 pour la réalisation d'un hôtel de 93 chambres totalisant 319 lits.

Les travaux de ce projet, initié dans le cadre de l'investissement privé, ont été lancés, il y a une année, pour un montant d'un milliard de dinars.

Il doit générer 87 postes d'emploi dans sa phase d'exploitation.

Toutefois, la cadence des travaux a été jugée lente par les services de la direction du tourisme qui a adressé des mises en demeure au propriétaire du projet, selon des sources proches de cette administration.

Par ailleurs, plusieurs associations et opérateurs du secteur ont insisté sur la valeur historique et touristique de l'ancienne ville de Tiout.

Ils ont exhorté toutes les parties concernées à lancer des circuits à travers les palmeraies de la région, à créer une zone d'expansion touristique, à soutenir les activités des agences de voyage et de tourisme, et à former des jeunes dans des métiers liés à ce secteur.

L'objectif étant de faire de cette région de la wilaya de Nâama une destination privilégiée d'abord pour le touriste national et pour les étrangers.

KINGSMAN:

«Le cercle d'or» effraie «Ça» et domine le box-office américain



Le nouveau film d'action «Kingsman: le cercle d'or» a détrôné «Ça» en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end à l'affiche, selon les chiffres définitifs fournis lundi par Exhibitor Relations.

Le long-métrage de Matthew Vaughn à la distribution riche en célébrités (Colin Firth, Mark Strong, Julianne Moore, Halle Berry...) a généré 39 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada.

Il devance le film d'horreur adapté du célèbre livre de Stephen King qui met en scène une bande d'adolescents aux prises avec le clown Pennywise.

«Ça» a rapporté 29,7 millions sur le week-end et 266 millions depuis sa sortie il y a trois semaines.

Le podium est complété par «Lego Ninjago: le film» et ses 20,4 millions de dollars amassés.

Quatrième, le film d'action «American Assassin» recule de deux places pour sa deuxième semaine à l'affiche avec 6,2 millions encaissés pour 26,1 millions au total, devant «Mother!» de Darren Aronofsky qui a récolté 3,3 millions pour sa deuxième semaine (13,4 millions au total).

Voici la suite du top 10: 6 - «Home Again» (3,2 millions, 22,2 en trois semaines) 7 - «Friend Request» (2 millions, nouveauté) 8 - «Stronger» (1,6 million, nouveauté) 9 - «Hitman & Bodyguard» (1,6 million, 73,3 en six semaines) 10 - «Wind River» (1,2 million, 31,6 en huit semaines).

TIZI-OUZOU :

Exposition sur les potentialités tourniques et artisanales de la wilaya

Une exposition sur les potentialités touristiques et artisanales de la wilaya de Tizi-Ouzou est organisée au niveau du parking du stade premier novembre de la ville des Genêts, a-t-on constaté hier.

Organisée par la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) en collaboration avec celle du tourisme et de l'artisanat, cette exposition initiée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du tourisme, est animée par une vingtaine d'exposants dont des artisans, des associations de tourisme et des écoles spécialisées dans le tourisme.

Des objets de l'artisanat traditionnel, dont le bijou et la robe kabyles, la poterie, la vannerie, le tapis d'Ath Hicham, et des photos ainsi que des affiches sur les atouts touristiques de la wilaya, notamment les sites naturels et historiques, sont exposés au public, nombreux à visiter les différents stands, a-t-on encore constaté.

L'objectif de cette activité est de promouvoir le tourisme éducatif au milieu des jeunes, la création d'espaces d'échanges et de communication entre jeunes et de faire connaître les potentialités touristiques de la Wilaya, a-t-on appris de la DJS.

Outre cette exposition le Centre de loisirs scientifiques (CLS), abritera jeudi prochain, une journée d'information sur le tourisme éducatif qui sera animée par des spécialistes du domaine, et des représentants des directions de la Jeunesse et des sports, et du Tourisme et de l'artisanat.

Cette activité sera clôturée par des randonnées pédestres pour la découverte de quelques sites naturels et historiques de la wilaya dont les forêts de Yakourene et de l'Akfadou, le village ancien de Boumansour, et la montagne d'Ath Ziki.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Laura Belsey
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



L'équipe se rend en Californie pour enquêter sur un meurtre commis à Palm Springs. L'assassin a caché le corps de la défunte dans une benne à ordures, espérant que personne ne le retrouverait. Pour rendre également l'identification très difficile, il a, en outre, décapité sa victime. Mais les autorités parviennent à découvrir l'identité du malheureux. Il s'agit de Paul Mastriano, mort à 28 ans après une soirée un peu trop arrosée dans un bar. Le BAU est appelé en renfort, car cet assassinat est peut-être lié à une série de meurtres non élucidés, perpétrés en 2004...

france 2 19:55

Alex Hugo

RÉALISATEUR : PIERRE ISOARD
AVEC : SAMUEL LE BIHAN, LIONNEL ASTIER



A Lusagne, en fin d'après-midi, alors que les enfants de la colonie de vacances rentrent d'une longue excursion, Justine, 10 ans, manque à l'appel. Sa mère, Marianne Helme, part à sa recherche avant... de disparaître à son tour. Alex et Angelo mobilisent des volontaires pour retrouver la femme et la petite fille. Ils ne tardent pas à découvrir le corps de Marianne, échoué dans un torrent.

france 3 19:55

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES



Direction le Gard, depuis les Cévennes jusqu'en Camargue, en passant par Nîmes. Au fil du Gardon. C'est dans le Parc national des Cévennes que le Gardon prend naissance. Cette rivière a taillé des falaises spectaculaires de 120 m de hauteur, appelées massifs des gorges du Gardon. Ce site renferme la grotte de Baume-Latrone, qui contient des peintures préhistoriques parmi les plus anciennes de l'humanité. Entre Nîmes et la Camargue. De grands chantiers sont en cours à Nîmes, comme celui de l'amphithéâtre et du nouveau musée de la Romanité. Et pour cause : dans quelques mois, l'Unesco se penchera sur la candidature de la ville au Patrimoine mondial de l'humanité. Dans le sud, la Camargue gardoise offre un spectacle rare et sauvage.

CANAL+ 20:00

Football / Ligue des champions

PARIS-SG (FRA) / BAYERN MUNICH (DEU)



Emmené par Arjen Robben, Robert Lewandowski et le Français Franck Ribéry, le Bayern Munich, cinq fois vainqueur de la Ligue des champions, vient au Parc des Princes avec l'intention de s'imposer. Vainqueurs d'Anderlecht (3-0) lors de la première journée, les Munichois, entraînés par l'ancien coach parisien, Carlo Ancelotti, veulent s'installer à la première place de la poule. Ils affrontent des Parisiens en pleine confiance après leur victoire (5-0) acquise sur la pelouse du Celtic Glasgow. Emmenés par Neymar, Kylian Mbappé, Edinson Cavani et Daniel Alvès, le PSG devra se montrer à son meilleur niveau pour espérer prendre les trois points devant son public.

6 20:00

Cauchemar en cuisine

ORBEC

Saison 4 - Culture Infos / France 2015



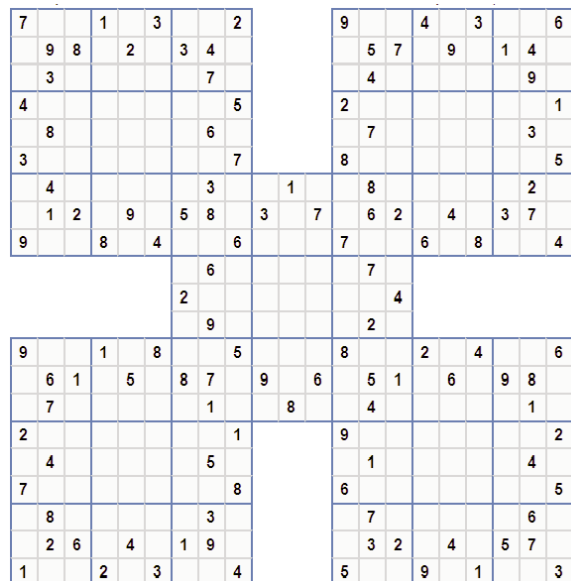
Le chef étoilé se rend à Orbec, dans le Calvados, pour venir en aide aux propriétaires d'un établissement en difficulté. Philippe Etchebest rencontre une mère de famille qui a racheté un restaurant pour ses enfants. Sa fille, qui a fait ses armes dans les hôtels de luxe, s'occupe de la gérance tandis que son fils a pris place derrière les fourneaux. Malheureusement, le frère et la sœur ne s'entendent pas du tout. Le premier lui reproche des critiques incessantes, la seconde un manque d'implication. Dans le même temps, les clients ont déserté les lieux. Dès son arrivée, Philippe Etchebest découvre une cuisine dans un état épouvantable, une arrière-cour qui ressemble à une décharge et un climat de travail intenable.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1681

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"La mode se démode, le style jamais."

* Coco Chanel

Mots croisés n°1681

Verticalement :

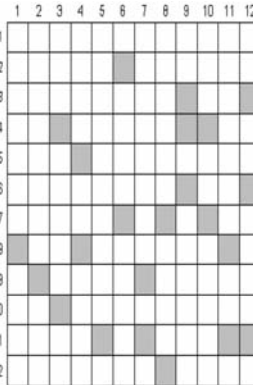
- Culture des jardins
- Sentiment intense - Elue de nouveau
- Mène une vie dissolue - Pronom personnel
- En les - Causa la perte de - Note de musique
- Téléphonie sans fil - Terrains couverts d'herbe
- Physicien allemand - Pro-

Horizontalement :

- Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
- Oubli, lacune - Copain
- Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
- Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
- Envahissement de la mer (plur.)
- Automobile - Cérémonie catholique

- nom indéfini
- Chanteur français - Titane
 - Négation - Loi du silence
 - Prénom féminin - Ventilée
 - Coup de tambour - Os décharnés d'homme
 - Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
 - Bois à petits coups - Agitation, émotion

- Relatif à l'urine
- Peintres français - Jeu de cartes
- Pièce ayant la forme d'un T - Écrivain irlandais (1672-1729)
- île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Écrivain allemand
- Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
- Double voyelle - En les - Compositeur américain



7terreurs



Grille géante n°381

transportera	discus- sion	protec- tion	cantine à vaches	garnirais d'amal- game	serpent venimeux	frappez fort
réflexions	habilleras	réincor- nation	inspirat- rices	parfum		dévêtue
logera					car en ville	
discours sans fin				soulignée de noir	membre du haut	
				endosse- rais		
nomma			dotea d' un tuteur plus haut que do			être utile
cloison		jaspera				pronom réfléchi
		chercher à démolir				attention
épuisées				suffisam- ment		
portas préjudice				points de départ		
			enduré		métal de pépité	bureau de notaire
			sigle de société	épaisse	peinerait	
révisions de navires	enlambée			remise		
	vue de l'intérieur				relia	
					bien cachée	
panseur d'étalon	partie de cercle		vengean- ce de truite			torrent débutant refuges d'aiglons
	rural		imaginé			
		aplatira				grand chien
	reste	résidu de foudre				
restes étendu arrière- train			filet lumineux se lamente		contracté	
				aiquirra	boîte de votants	
				salubre		
lestes tournées des cafés				bande à nouveau très per- sonnel		persis- teras
			pli de la cuisse			
dieu soleil remettent en état	fabrique		manants		vieille piécette beau perroquet	iridium groupe de maisons
	ail en quantité			enivre		
				outil de couture		
barre d'acier	conspuer		parfait			double règle
	bonne carte		début de gamme		défalqua	
		tirer sur le cigare				
opposé à l'autre genre				bien capables		

Solution

Sudoku n°1680

1 9 4 8 5 3 2 7 6	3 7 2 5 4 6 8 1 9
8 6 7 2 5 4 9 1 3	6 5 9 1 8 7 2 3 4
2 6 3 9 7 1 4 5 8	1 8 4 3 2 9 6 5 7
7 1 8 4 9 5 3 6 2	9 1 8 4 5 3 7 2 6
4 3 6 7 8 2 5 9 1	7 2 3 6 1 8 4 9 5
9 2 5 3 1 6 7 8 4	6 4 6 7 9 2 3 8 1
6 4 1 5 2 9 8 3 7	4 6 5 8 3 1 9 7 2
3 8 9 1 4 7 6 2 5	7 3 4 8 9 1 2 7 4 6 5 3
6 7 2 5 3 8 1 4 9	5 6 6 2 3 7 9 6 5 1 4 8
4 8 1 3 7 9 6 5 2	
3 5 6 4 8 2 7 1 9	
7 9 2 1 6 5 3 8 4	
7 4 9 3 1 2 5 6 8	9 4 7 1 2 3 9 7 5 4 6 8
3 6 2 5 8 7 9 1 4	6 2 3 5 7 8 4 6 3 1 9 2
5 8 1 6 4 9 2 7 3	5 1 8 9 4 6 8 2 1 3 7 5
4 9 6 2 3 5 1 8 7	2 5 1 3 8 9 7 4 6
1 3 5 9 7 8 4 2 6	7 8 4 1 5 6 2 3 9
2 7 8 1 6 4 3 5 9	6 3 9 2 4 7 5 6 1
6 5 4 7 2 3 8 9 1	3 1 7 6 9 8 6 2 4
8 2 7 4 9 1 6 3 5	8 9 2 5 3 4 6 1 7
9 1 3 8 5 6 7 4 2	4 6 5 7 1 2 9 8 3

Mots Croisés n°1680

VESPERTILION
ARMURE ■ NEGRE
TR ■ NO ■ CROUTE
IENISSE ■ AH ■
CUISTOT ■ ANES
IRM ■ RU ■ ALOSE
N ■ BEATTUDES
ALERTE ■ AMOS ■
TAS ■ ENCLIN ■ E
EU ■ T ■ ELAN ■ LP
URRAQUE ■ ENEE
REAGIR ■ GREVE

Grille géante n°380

• P • C • E • T • J • P • C	
• D • E • B • O • N • A • I • R • E •	
• R • E • M • E • T • T • R • E •	
• P • E • N • E • T • R • E •	
• M • I • T • A • L • O • U • E • T • T • E •	
• P • R • E • U • V • E • S •	
• T • A • S • E •	
• S • O • S •	
• I • A • G • A • C • E • R • A •	
• B • R • A • V • E •	
• E • V • A • S • E • R • A •	
• U • S • E • R •	
• L • E • N • T •	
• P • R • I • S • E •	
• A • N • F • I • E • R •	
• O • M • E • T •	
• P • R • U • E •	
• R • E • F • E • R • M • A •	
• R • A • M • I •	
• G • A • R • A • N • T •	
• S • E • S • A • M • E •	

C'est arrivé un
27 septembre

1810 : bataille de Buçaco (Guerre d'indépendance espagnole).
1854 : naufrage du SS Arctic.
1922 : abdication de Constantin Ier de Grèce.
1962 : naissance de la République arabe du Yémen.
1988 : fondation de la Ligue nationale pour la démocratie birmane.
1996 : prise de Kaboul par les talibans.
2002 : le Timor oriental devient le 191e Etat membre de l'ONU.
Célébrations
- Journée internationale de mobilisation contre la guerre et les occupations.
- Journée mondiale du tourisme.
- Belgique : Fête de la Communauté française de Belgique

BOULE LYONNAISE (JEU LONG) : L'Algérie abritera le prochain Mondial des jeunes en 2018

La Fédération internationale de boules (FIB) a attribué à l'Algérie l'organisation du prochain Championnat du Monde de boule lyonnaise (jeunes, garçons et filles), prévu en 2018, a annoncé Mohamed Yacine Kafi, membre du bureau exécutif de l'instance internationale et nouveau président de la Confédération africaine de raffa (CAR).

«Je vous confirme l'attribution du Championnat du Monde de boule lyonnaise (U18 et U23) garçons et filles, prévu en janvier 2018, à l'Algérie», a déclaré à l'APS Kafi, ajoutant que l'organisation a eu l'aval de la tutelle et un comité d'organisation sera mis en place dès la semaine prochaine pour entamer les démarches et préparer l'événement, un des plus importants dans le calendrier de la FIB.

Plus de 25 pays et une moyenne de 200 personnes des cinq continents participent à l'événement qui sera organisé par la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), sous la supervision de la FIB.

Selon le calendrier de la fédération internationale, la compétition était programmée au mois de novembre de

l'année 2017, mais elle a dû être reportée en raison du retard pris dans le processus de renouvellement des Fédérations sportives nationales pour le mandat 2017-2020.

«C'est une course contre la montre qu'on aura à faire pour être prêts à l'événement. On a accusé beaucoup de retard dans l'entame des préparatifs qui nécessitent l'adhésion de tout le monde, car les Mondiaux des jeunes catégories ont une grande importance et les joueurs qui vont y prendre part seront la relève des seniors», a souligné Mohamed Yacine Kafi.

Le membre de l'Exécutif de l'instance internationale a fait savoir que la FIB contribuera avec du matériel technique nécessaire (tapis, boules, panneaux...), pour la réussite de la manifestation. «La balle est dans notre camp,



on doit retrouver les manches et convaincre les partenaires du mouvement sportif algérien pour, non seulement, organiser cet événement, mais le réussir et perpétuer ainsi les traditions de l'Algérie dans l'organisation de manifestations de grande envergure», a expliqué Kafi. Il est à rappeler

que Mohamed Yacine Kafi, ancien bouliste, vient d'être élu membre du bureau exécutif de la FIB, lors de l'assemblée électorale de l'instance tenue à Casablanca (Maroc), en marge des Championnats du monde (seniors) de jeu long (boule lyonnaise) qui ont pris fin dimanche.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE PARAPENTE À ASWEL N'ATH ZIKI (TIZI-OUZOU) :

Quand planer avec les rapaces du Djurdjura devient possible

Planer avec les rapaces au-dessus du Djurdjura, déployer sa voile, prendre de la hauteur et se laisser emporter par le vent : les participants au 3e championnat d'Algérie de parapente, disputé du 19 au 23 septembre à Bouzguene (Tizi-Ouzou), ont connu beaucoup d'émotion et vécu des moments inoubliables.

Au-delà de la compétition, les 52 parapentistes dont 4 filles, issus de 14 wilayas d'Algérie, ont offert au public venu des villages voisins d'Aswel N'ath Ziki, site d'envol, un spectacle qualifié d'«exceptionnel» par certains.

Des familles qui ont afflué par dizaines vers cet endroit panoramique ont pu découvrir ce sport aérien à la fois redouté et désiré.

Sur la route qui mène au site de décollage, un rapace plane au-dessus de la route allée déployée dans un vol majestueux.

Mais depuis le début de la compétition, les rapaces notamment des vautours qui nichent en haut de la falaise cernant le site côté Est et qu'on aperçoit parfois tourner au-dessus du plateau d'Aswel en quête d'un repas, ont cédé leur espace aérien à l'homme.

Les uns après les autres, les parapentistes courent pour faire déployer leurs voiles avant de se jeter au-dessus de la falaise à partir d'Aswel situé à 1578 mètres d'altitude.

Les participants à l'épreuve d'atterrissage de précision, doivent survoler quelque 800 mètres de dénivellation pour atterrir sur la cible qui se trouve au stade Sahel.

Au premier jour du championnat, les pilotes avaient du mal à toucher la cible et rares sont ceux qui ont pu le faire, mais les deux jours suivants, la majorité des participants à l'épreuve d'atterrissage de précision ont réussi à atterrir dans la zone délimitée par la Fédération algérienne des sports aériens (EASA) qui a organisé cette troisième édition du championnat national de parapente, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de Tizi-Ouzou et le club des sports aériens et de montage de Bouzguene.

L'épreuve de distance, qui demande beaucoup de technicité, a été marquée,

au premier jour de compétition, par un seul décollage exécuté par le champion d'Algérie-2016 de parapente, Djaffar Hamouche.

«Pas la peine de le chercher sur le site, il a déployé sa voile et s'est envolé. Il doit avoir parcouru plusieurs kilomètres déjà», a plaisanté Hocine Bouayad, membre du club des sports aériens et de montagne de Bouzguene, en guise de réponse à ceux qui demandaient après ce pilote.

Pour son premier vol de distance, Djaffar Hamouche a atterri à Haizra (Bouira), a indiqué le directeur de course Aziz Chennane, ajoutant qu'au deuxième jour du challenge, quatre autres pilotes ont participé à l'épreuve de distance : un a volé jusqu'à Sidi Aïch (Béjaïa), un autre a atterri à Akbou (Béjaïa) et les deux derniers dans la région de Soumaa (Tizi-Ouzou).

Première participation féminine

Quatre filles (trois issues de la wilaya de Béjaïa et la quatrième de Tlemcen) ont participé pour la première fois au championnat national de parapente.

Jeunes et confiantes, elles disent ne plus pouvoir s'en passer car voler leur procure «une sensation de légèreté et de liberté et leur colle à la peau».

Sara Mahi, la parapentiste de Tlemcen qui a à peine un an dans cette discipline, a déjà dans son CV six ans de paramoteur.

«Le parapente est un sport à risque, que ce soit pour la fille ou pour le garçon. Le pilote doit s'écouter pour savoir s'il est dans de bonnes dispositions physiques afin de voler», a-t-elle expliqué.

Mahi est tombée sous le charme du vol en parapente dès son premier essai et depuis, elle ne peut plus s'en passer, a-t-elle confié.

«Au-delà de la compétition, je vole d'abord pour le plaisir. Après mon premier essai, j'ai su que je ne pourrais plus cesser de voler. Quand je suis dans le ciel et avant même d'entamer l'atterrissage, je pense au prochain envol, avec cette volonté de vouloir toujours faire plus et repousser mes limites», s'enthousiasme-t-elle. Souad Aïssat et Noura

Raghdi, toutes deux de Béjaïa et amatrices des sports extrêmes, ont visé une médaille durant la compétition d'atterrissage de précision tout en ayant que le niveau des hommes était «plus élevé car plus expérimentés».

S'agissant des risques liés à cette discipline, Noura Raghdi répond que le parapente est un «sport comme les autres» et poursuit avec un large sourire qu'elle trouve «la boxe plus dangereuse que le parapente».

Le parapente pour développer le tourisme dans la région de Bouzguene

Le championnat national de parapente à Bouzguene est une opportunité pour développer le tourisme et les sports de montagne dans cette belle région du Djurdjura, espèrent le président du club de sports aériens et de montagne de Bouzguene, Karim Allili et Houcine Bouayad, membre de ce même club.

«Les gens commencent à connaître le site d'Aswel N'ath Ziki et à le visiter, ce qui est de bon augure pour le développement de la région à travers l'écotourisme qui profitera notamment aux commerçants et transporteurs de la région entre autres», a espéré Bouayad.

D'ailleurs, un groupe de randonneurs de la wilaya de Skikda est arrivé jeudi dans la région de Bouzguene, avec au programme des visites guidées au musée du village Takoucht et ses huit moulins à eau, de l'Oued Assif Oughendjour, des sources de la région et une virée au site d'Aswel N'ath Ziki, avec nuit au bivouac.

Pour sa part, Karim Allili a observé que le championnat national de parapente attirait «de plus en plus de gens, ce qui pourra contribuer à développer le tourisme dans la wilaya qui a beaucoup d'atouts dans ce secteur et les sports aériens permettraient de dévoiler la beauté de cette région».

Il a souhaité la réalisation d'un centre national des sports aériens à Tizi-Ouzou, pour le montage de modèles réduits d'avions, d'ULM (planeurs ultra-légers motorisés) et de paramoteurs et même la fabrication de voiles, ce qui aura un impact positif sur l'économie locale.

ARTS MARTIAUX

Une démonstration de l'équipe nationale sud-coréenne de taekwondo séduit le public oranais

Une démonstration de l'équipe nationale sud-coréenne de taekwondo a séduit le public présent dimanche soir au «Jardin citadin méditerranéen d'Oran».

Ce spectacle de haute facture, auquel a assisté l'ambassadeur de la Corée du sud en Algérie accompagné du wali d'Oran, a drainé de nombreux spectateurs qui ont pris du plaisir à voir à l'œuvre des maîtres dans cet art, sur deux tatamis installés pour la circonstance.

Treize athlètes de l'équipe nationale sud-coréenne ont étalé tout un savoir-faire faisant découvrir, au public, la conception, la pratique et la philosophie de cet art, à travers des combats reflétant les multiples facettes du taekwondo, à savoir le physique, le mental et le spirituel.

Le programme a comporté notamment des combats, faisant vibrer le public qui a accompagné, par des applaudissements nourris, les différents tableaux reproduisant la culture et l'esprit de cet art.

Deux heures durant, les spectateurs ont été tenus en haleine par les démonstrations de la richesse de cet art martial, ne s'empêchant pas d'utiliser de Smartphones et d'appareils numériques pour immortaliser ces moments.

Cette soirée de taekwondo est organisée par le ministre de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec la Fédération algérienne de taekwondo, dans le cadre des relations entre l'Algérie et la Corée du Sud. Des spectacles pareils ont été donnés vendredi et samedi à Alger, à l'occasion de la 2ème édition de la coupe de l'ambassadeur et Kukkiwon 2017.

Le Taekwondo n'a cessé de gagner en notoriété et en nombre de licenciés à travers le monde.

Consécration ultime : il est devenu en l'an 2000 le seul représentant des arts martiaux aux côtés du judo parmi les compétitions officielles des Jeux olympiques.

Aujourd'hui, il est un sport planétaire, pratiqué dans 170 pays dans le monde.

MOSTAGANEM: Illustration d'athlètes d'Algérie, d'Angola et d'Egypte au 1^{er} grand prix international de voile «Optimist»

Des athlètes d'Algérie, d'Angola et d'Egypte se sont illustrés au premier grand prix international de voile en catégorie «Optimist» (moins de 15 ans garçons et filles), qui a pris fin lundi soir à Mostaganem.

La première place en catégorie de plus de 11 ans garçons a été remportée par Osvaldo Denis Dagma (Angola), suivi de Tambouli Mahmoud Ibrahim (Egypte) et Bendjaoui Oussama (Algérie).

Chez les filles de plus de 11 ans, la première place est revenue à l'Algérienne Boussoura Amani, suivie de l'Égyptienne Amrane Rania Ibrahim et l'Algérienne Elatra Katia en 3ème position.

Chez la catégorie garçons de moins de 11 ans, l'Algérien Dermichi Abderrahmane est arrivé premier suivi du Tunisien Belkedahi Ismail et du Palestinien Abouhadjar Ayad.

Dans la même catégorie filles, la première place a été décrochée par l'Égyptienne Cherif Chahd Mahmoud suivie de l'Algérienne Laaloui Naama.

Le président de la Fédération algérienne de voile, Hassan Djillali a déclaré, à l'APS, que le niveau de ce tournoi a été élevé avec l'émergence de sportifs algériens en catégorie minimes dont Dermichi Abderrahmane et Laaloui Naama.

Cette compétition de quatre jours, qui s'est déroulée en mer à proximité du port de pêche et de plaisance de Salamandre, a été marquée par une organisation parfaite et des conditions climatiques adéquates qui ont favorisé les onze courses au programme.

Cette manifestation est initiée par la Fédération algérienne de voile en collaboration avec la ligue de wilaya de la discipline et de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mostaganem.

APS

JO-2018 D'HIVER:

«Aucun pays n'a officiellement annoncé sa non participation»

Le ministère des Affaires étrangères sud-coréen a indiqué hier qu'aucun pays n'a annoncé officiellement son forfait pour les Jeux olympiques 2018 d'hiver à Pyeongchang et aux Jeux paralympiques, tout en assurant que les deux rendez-vous allaient être «sûrs».

«Le gouvernement de Corée du Sud met tout en œuvre pour que les Jeux Olympiques 2018 à Pyeongchang et les Jeux Paralympiques soient sûrs», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Noh Kyu-Duk, ajoutant qu'«au jour d'aujourd'hui, aucun pays n'a officiellement dit qu'il n'y participera pas.» Les JO-2018 doivent avoir lieu à Pyeongchang, à moins de 100 kilomètres de la frontière avec la Corée du Nord, du 9 au 25 février, dans un contexte de très vives tensions entre la Corée du Nord et les États-Unis principalement.

La semaine dernière, la France, l'Allemagne et l'Autriche s'étaient interrogées sur la sécurité de leurs athlètes pendant ces Jeux, en raison des tensions qui agitent la région.

Les États-Unis avaient, eux, exprimé leur confiance.

Les tensions sont vives dans la péninsule coréenne et la région en raison d'essais nu-



claires et de tirs de missiles balistiques intercontinentaux effectués par Pyongyang et d'une surenchère verbale dans les menaces entre le régime nord-coréen et les États-Unis.

RAFLE/CHAMPIONNAT NATIONAL (2^E TOUR):

32 triplettes dont 15 en dames au rendez-vous d'Oran

Trente-deux (32) triplettes (17 messieurs et 15 dames), issues de dix wilayas, sont attendues à la salle Omnisports de Ain Turk à Oran, pour prendre part au second tour, comptant pour le championnat national de Rafle, prévu du 28 au 30 septembre 2017, a indiqué, lundi, un communiqué de la fédération algérienne de Rafle et Billard (FARB).

Les participants à ce 2^e tour du Championnat national de rafle sont issus d'Alger, avec le plus nombre de triplettes (6), Biskra (2), Sétif (3), Blida, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Chlef, Touggourt, Batna, Oran (1 triplette chacune), a détaillé l'instance fédérale, co-organisatrice de cette compétition avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran.

Le tirage au sort de la compétition sera effectué jeudi à la salle OMS Ain Turk-Oran, la veille du coup d'envoi du tournoi.

La compétition débutera vendredi, avec les tours éliminatoires et les tours avancés, alors que les demi-finales et finales auront lieu samedi après-midi.

FORMULE 1 :

Aston Martin sponsor titre de l'écurie Red Bull à partir de 2018

L'écurie Red Bull, qui participe au championnat du monde de Formule 1, a annoncé lundi qu'elle serait renommée Aston Martin Red Bull Racing à compter de la saison prochaine, conséquence d'un partenariat renforcé avec le fabricant anglais de voitures de luxe.

La marque créée en 1913 a quitté la F1 en 1960, et y a fait son retour en tant que sponsor de Red Bull l'an passé, son logo apparaissant sur le flanc des monopoles de Max Verstappen et Daniel Ricciardo.

«Nous avons accru nos relations cette année et nous sommes fiers de renforcer ce partenariat et de voir l'équipe courir sous le nom d'Aston Martin Red Bull Racing en 2018», a commenté Christian Horner, le patron de l'écurie.

Red Bull a dévoilé en mars 2016 un projet visant à créer une voiture de sport de «nouvelle génération» en collaboration avec Aston Martin, la Valkyrie.

Produite à 150 exemplaires, elle sera bientôt disponible au prix de 3 millions de dollars et pourra aller de 0 à 100 km/h en 2,5 secondes.

Ce projet est mené par la filiale «Technologies Avancées» de Red Bull et supervisé par le directeur technique de l'écurie, l'ingénieur Adrian Newey.

Dans ce cadre, Red Bull a indiqué lundi la création d'un centre situé près de son siège de Milton Keynes (Grande-Bretagne) où 110 ingénieurs et designers d'Aston Martin travailleront désormais.

LIGUE DES CHAMPIONS:

Les supporters russes prévoient des "gestes de fair-play" envers leurs homologues anglais

Les supporters de Liverpool et Manchester United attendus, hier et aujourd'hui à Moscou à l'occasion de la Ligue des champions, recevront un accueil spécial de la part de leurs alter ego russes qui ont ainsi préparé plusieurs surprises pour les fans anglais. A l'occasion du match Spartak Moscou - Liverpool hier, et CSKA Moscou - Manchester United aujourd'hui, les fans russes entendent entreprendre un geste de fair-play dans le cadre de l'action Gentilfan qui vise à promouvoir l'hospitalité accordée aux supporters étrangers qui viennent assister à des matchs de football en Russie.

En cette saison automnale, les supporters du club du CSKA Moscou ont préparé des imperméables pour les amis Britanniques, alors que ceux du club du Spartak Moscou ont pensé à leur offrir des T-shirts rouges sur lesquels est imprimée la chronologie des rencontres des équipes russes et anglaises.

Selon des informations préliminaires, 1145 supporters britanniques sont attendus à Moscou pour assister à ces deux matchs de la Ligue des champions de l'UEFA.

La première action Gentilfan a été lancée au mois de mars par les supporters de l'équipe de football de Rostov-sur-le-Don, la veille d'un match à domicile qui l'opposait à l'équipe anglaise de Manchester United. Les fans du ManU se sont vu remettre des couvertures en souvenir de leur passage en Russie.

Plus tard, dans la ville russe de Krasnodar (sud), à la veille d'un match de football amical entre les équipes de Russie et de Côte d'Ivoire, des supporters locaux ont proposé à leurs hôtes africains de goûter du thé préparé dans un vrai samovar. En souvenir de ce match, les supporters ivoiriens ont également reçu des casquettes. Ensuite, le 28 mars, à Sochi, la presse russe rappelle que des supporters de la sélection russe de football ont fait un accueil chaleureux à leurs amis belges: de jeunes filles bénévoles, dans des tenues d'anges, ont distribué aux supporters belges, surnommés les "diables rouges", des oreillers en forme de nuage sur lesquels était écrit "Gentilfan. Russian warm welcome" (Gentil supporter. Un accueil russe chaleureux).

SUSPENSION D'AGNELLI: L'Italien est toujours président de l'ECA

L'Italien Andrea Agnelli, président de la Juventus Turin, condamné à un an de suspension pour une affaire de vente de billets à des groupes "Ultras", exercera toujours sa fonction à la tête de l'Association européenne des clubs, a indiqué hier l'ECA.

M. Agnelli, 41 ans, a été élu le 5 septembre à la présidence de l'ECA où il succède à l'ancien international allemand Karl-Heinz Rummenigge. "La condamnation du président de la Juventus Turin n'a pas d'incidence" sur son rôle de président de l'ECA, a indiqué un porte-parole de l'association qui réunit tous les grands clubs européens et défend leurs intérêts auprès des instances. "Il est important de souligner que cette décision (de justice) n'est pas définitive", a ajouté la même source. Elu début septembre à la présidence de l'ECA, Agnelli a été condamné à un an de suspension et 20.000 euros d'amende pour une affaire de vente de billets à des groupes "Ultras", a annoncé lundi la Fédération italienne de football (FIGC). Trois autres dirigeants du club écoupent de la même peine, tandis que le club devra verser une amende de 300.000 euros pour la vente de ces billets à des groupes pour certains infiltrés par la N'drangheta, la mafia calabraise, qui les a revendus bien plus cher. La Juventus a annoncé lundi son intention de faire appel de la décision, "avec la conviction que le club est dans son bon droit". L'avocat de M. Agnelli a annoncé qu'il entendait lui aussi faire appel.

APS

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DAMES (PRÉPARATION): Double confrontation amicale algéro-tunisienne les 28 et 30 septembre à Radès

Les sélections algérienne et tunisienne dames de volley-ball s'affronteront en amical les jeudi 28 et samedi 30 septembre à la salle Olympique de Radès (Tunis) dans le cadre de leur préparation en vue du championnat d'Afrique des nations prévu à Yaoundé (Cameroun) du 5 au 15 octobre prochain. Ces deux rencontres vont ponctuer un stage de préparation commun entre les deux équipes du 26 septembre jusqu'au 3 octobre à Tunis, a précisé la Fédération tunisienne de volley-ball.

Les 13 équipes qualifiées pour le championnat d'Afrique 2017 sont: Tunisie et Algérie (zone 1), Sénégal et Cap-Vert (Zone 2), Ghana et Nigeria (zone 3), Cameroun (pays organisateur), RD Congo et Tchad (zone 4), Kenya et Egypte (zone 5) et Botswana et Zambie (zone 6).



LIGUE 2 MOBILIS : Le WA Tlemcen autorisé à revenir au stade Akid-Lotfi dès sa réouverture

Le WA Tlemcen, domicilié au stade des frères Zerga depuis le début de cette saison footballistique 2017-2018, retournera dans son antre préféré du stade Akid-Lotfi dès que les travaux de rénovation de cette infrastructure seront terminés, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Dotée d'une pelouse naturelle mais souvent en état dégradé, le stade Akid-Lotfi subit actuellement des travaux de réhabilitation décidés par les autorités locales.

Seulement, et si au départ il était question de poser une nouvelle pelouse en herbe, les responsables du projet y ont renoncé et opté pour une pelouse en synthétique.

Un choix qui continue de faire des vagues dans les milieux sportifs au niveau de la ville des Zianides.

Récemment, le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, a informé en marge d'une visite de courtoisie à l'équipe phare de la ville, le Widad athlétique (WAT), la veille d'un match de championnat de Ligue 2, que le stade Akid-Lotfi sera bel et bien doté d'une pelouse artificielle, rassurant au passage qu'elle sera de "haute gamme".

Toutefois, la date de la réouverture de cette infrastructure d'une capacité d'accueil avoisinant les 30.000 places, n'a pas été donnée, obligeant ainsi les joueurs du WAT à prendre leur mal en patience et continuer à recevoir leurs adversaires sur le terrain de l'exigu stade des frères Zerga.

Par ailleurs, la situation sportive du "Widad", nouveau promu en Ligue 2, ne s'est toujours pas améliorée.

Les protégés de l'entraîneur Kheïreddine Kheris comptent un seul point en quatre matchs joués.

Pis, leur ligne d'attaque n'a inscrit aucun but en 360 minutes, rappelle-t-on.

LIGUES 1 ET 2 MOBILIS : Baisse des salaires des joueurs de 10 et 38%

Les salaires moyens des joueurs de Ligues 1 et 2 Mobilis ont enregistré un recul respectivement de 10 et 38%, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi.

Selon un exposé présenté par le vice-président de la Ligue de football professionnel (LFP) Faouzi Guellil lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF dimanche à Sidi Moussa (Alger), "une étude statistique a relevé une certaine prise de conscience parmi les clubs quant aux difficultés financières qu'ils vivent puisque les salaires moyens des joueurs ont connu un recul de 10% en Ligue 1 Mobilis et de 38% en Ligue 2 Mobilis".

D'autre part, le vice-président de la LFP a souligné l'"accentuation" des mouvements de joueurs cette saison puisque les clubs ont enregistré en tout 256 recrues, soit une moyenne de 75% des effectifs globaux, ce qui veut dire que seuls 25% des joueurs licenciés n'ont pas changé de club.

Concernant les terrains, trois n'ont pas été homologués dont deux en Ligue 1 Mobilis : le stade du 1er Novembre de Mohammadia (Alger), qui se trouve dans un état "très délabré" et le stade Mustapha-Tchaker (Blida).

En Ligue 2 Mobilis, le stade Seffouhi (Batna) n'a pas été homologué car ne répondant pas aux normes, selon Guellil.

Deux autres stades devraient être homologués une fois que les travaux de rénovation qui y sont menés seront achevés : le stade Benhadda de Kouba (Alger) et le stade Colonel-Lotfi (Tlemcen).

Lors de cette réunion, le Bureau fédéral a attiré l'attention de la Ligue de football professionnel sur la désignation de personnes non-structurées au sein de la FAF comme commissaires de matchs en Ligue 1 Mobilis et Ligue 2 Mobilis.

"Quand bien même il s'agit de personnes issues du monde du football, elles ne peuvent être désignées à moins d'être structurées au sein de la FAF", selon la même source.

Le Bureau fédéral a décidé que seules les personnes structurées au sein de la fédération seront désormais désignées pour être commissaires des matchs de Ligue 1 et Ligue 2 Mobilis.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE) : Le derby MC Oran - USM Bel-Abbès tient en haleine les supporters de l'Ouest algérien

L'Ouest algérien, qui a depuis toujours été un vivier de talent, vit la triste réalité de n'être représenté parmi l'élite que par deux formations, le MC Oran et l'USM Bel-Abbès, qui vont s'affronter vendredi (17h00) au stade Ahmed-Zabana d'Oran dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Ce derby est très attendu dans les milieux des deux équipes, et même dans tout l'Ouest algérien.

Les férus de ce genre de rencontres n'ont désormais d'yeux que pour les gars d'El-Hamri et de la Mekerra, maintenant que les autres clubs de la région végètent dans les étages inférieurs.

Les retrouvailles entre le MCO et l'USMBA se présentent sous d'angles différents pour les deux antagonistes.

D'un côté, une équipe oranaise revigorée par sa victoire ramenée de son déplacement à Tadjenanet vendredi passé, et d'un autre une équipe belabessienne toujours à la recherche de son rythme de croisière qui lui avait permis de faire sensation la saison passée.

"Certes, nous avons réalisé une belle victoire à Tadjenanet, intervenue dans des moments difficiles que traversait l'équipe, mais le football n'a jamais été une science exacte. On ne peut également gagner à tous les coups.

C'est ce que les joueurs doivent savoir pour qu'ils remettent vite les pieds sur terre", explique l'entraîneur tunisien du Mouloudia d'Oran, Mouaz Bouakaz.

Il faut dire que la victoire réalisée sur le terrain du DRBT grâce à un but inscrit dans le temps additionnel, a évité aux "Hamraoua" de sombrer dans une crise qui s'est rapidement installée



dans le club à cause d'un faux départ en championnat.

D'ailleurs, Bouakaz s'est vite retrouvé sous pression. Certains ont même réclamé sa tête.

C'est dire combien les trois points obtenus lors de la précédente journée ont fait du bien à la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays, qui espère réussir un deuxième succès de rang, synonyme de vrai départ dans la compétition de cette saison.

En revanche, c'est sous de mauvais auspices que l'USMBA prépare le derby de l'Ouest.

Les Vert et Rouge, qui res-

sent sur une défaite sur le terrain du CS Constantine, appréhendent le manque de leur forme compétitive après le report de leur match de la précédente journée contre l'USM Alger.

Un report qui oblige les protégés de Chérif El Ouezani à disputer leur troisième match en dehors de leurs bases contre un seulement à domicile.

Une donne devant compliquer davantage leur tâche, eux qui ont trouvé d'énormes difficultés à gérer la période d'inactivité à laquelle ils ont été forcés après l'ajournement de leur match face à l'USMA.

"Le report de la rencontre

face à l'USMA nous a beaucoup perturbés car il a eu des conséquences sur la forme physique et le moral des joueurs, surtout qu'il nous a été difficile d'organiser des matchs amicaux", a déploré le driver de l'USMBA.

Cela n'empêche toutefois pas les fans d'y croire. La preuve : ils sont nombreux à se préparer à faire le déplacement à Oran où 1.500 places leur ont été réservées par l'équipe locale.

Avant cette cinquième journée, le MCO occupe la troisième place au classement avec 7 points, tandis que l'USMBA est 13e avec trois points, mais compte un match en moins.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : Ould Zemirli à la tête d'un comité du suivi des Verts (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de mettre en place un comité de suivi de la sélection nationale que présidera le vice-président de l'instance fédérale Bachir Ould Zemirli, a indiqué la FAF lundi sur son site.

Cette décision a été prise sur "insistance" du président de la FAF pour

"une plus grande implication des membres du Bureau fédéral dans la gestion de la sélection nationale", précise la FAF dont le Bureau fédéral s'est réuni dimanche à Sidi Moussa (Alger).

"Ce comité s'occupera du suivi de la sélection au quotidien et de la mise en place d'une stratégie à moyen terme destinée à

reconstruire une sélection conquérante et compétitive digne des qualités individuelles de sa composante", souligne la même source.

Outre Bachir Ould Zemirli, ce comité de suivi est composé de Mohamed Maouche, Hakim Medane, Rachid Gasmi, Larbi Oumamar et Amar Bahloul.



LAGHOuat : Unir les efforts pour lutter contre la violence dans les stades

La nécessité d'unir les efforts pour lutter contre la violence dans les stades de football a été soulignée à Laghouat par les participants à une rencontre de coordination, dans le cadre des préparatifs de la nouvelle saison sportive (2017-2018).

Le chef de la sûreté de wilaya, Zoubir Bachkit, a mis en exergue le rôle des éléments de la police, notamment en matière d'accompagnement des clubs pour assurer leur sécurité, tout en favorisant l'esprit fair-play entre les supporters.

Des sessions de formation sur l'organisation des rencontres de football et les

premiers gestes de secours sont programmées par ce corps sécuritaire au profit des stadiaires, avec la contribution des comités de supporters, considérées comme un élément principal dans la lutte contre la violence dans les stades, selon les organisateurs.

Il est attendu aussi l'activation de la commission de wilaya chargée de la lutte contre ce fléau, à travers l'identification des responsabilités de chaque membre, ont fait savoir des responsables locaux du secteur de la jeunesse et des sports.

Les représentants des clubs ont sa-

lué les efforts de la police pour garantir le déroulement des différentes manifestations sportives dans de bonnes conditions.

Organisée lundi soir au niveau de l'Unité d'intervention et de maintien de l'ordre de Laghouat, cette rencontre, à laquelle ont pris part des cadres, des officiers de police et des responsables de clubs de football issus du chef-lieu de wilaya, sera élargie prochainement pour toucher d'autres clubs et toutes les disciplines sportives, y compris les sports individuels dans cette wilaya, selon les organisateurs.

L'ENTRAÎNEUR PRÉFÈRE EN RESTER LÀ

Loïc Rémy aura très bientôt un nouvel entraîneur. Seulement 15e de Liga après 6 journées, Manolo Marquez (49 ans) a présenté sa démission. L'ex-entraîneur de la réserve du club des Canaries avait été nommé cet été en remplacement de Quique Setien, parti au Betis Séville. Marquez reste néanmoins à Las Palmas où il interviendra dans la formation et le recrutement. En attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, Juan Carlos Valeron et Francisco Ortiz vont assurer l'intérim.



WENGER FLATTE LACAZETTE

Grâce à un doublé d'Alexandre Lacazette (26 ans, 6 matchs et 4 buts en Premier League cette saison), Arsenal a dominé West Bromwich Albion 2-0 hier lundi. Une performance saluée par Arsène Wenger après la rencontre.

"Ce n'est pas seulement un buteur. Il sait aussi se battre et n'a pas été dérangé par le défi physique que West Brom nous a imposé. Il cherche à s'adapter rapidement et bien", a fait remarquer le manager des Gunners.

L'ancien Lyonnais devra maintenant confirmer ces débuts remarquables.

Allegri ne lâche pas Higuain

Décevant en ce début de saison, l'attaquant de la Juventus Turin Gonzalo Higuain (29 ans, 6 matchs et 2 buts en Serie A cette saison) a démarré le derby face au Torino (4-0) sur le banc samedi.

Malgré ce message très clair adressé à son buteur, l'entraîneur bianconero Massimiliano Allegri veut croire en un réveil de "Pipita".

"Si Gonzalo Higuain continue de se précipiter pour marquer un but, il aura du mal à trouver les filets. Il doit être plus calme et jouer comme il le fait habituellement, a conseillé le technicien en conférence de presse. Marquer lui vient naturellement, il marquera encore et sera de nouveau un joueur crucial pour nous. Il a été si important pour nous la saison dernière en inscrivant 32 buts. Il a été et il continuera d'être quelqu'un sur qui on peut compter."

Le sursaut d'orgueil de l'ancien Meneghini est attendu.

Pauleta juge les chances du PSG

Ancien buteur emblématique du Paris Saint-Germain, Pedro Miguel Pauleta se montre sous le charme après le mercato XXL réalisé par le club de la capitale l'été dernier. Pour le Portugais, cela ne fait pas de doute, le PSG va atteindre son objectif et remporter la Ligue des Champions un jour. Mais pas forcément dès cette saison. Champions un jour, Paris gagnera la Ligue des Champions. Je ne sais pas quand, mais ça va arriver, a déclaré l'ancien buteur dans les colonnes du quotidien Le Parisien. Il y a beaucoup de favoris. Il ne faut jamais oublier le Real Madrid, le FC Barcelone et le Bayern Munich. Pourquoi ? Parce qu'ils sont toujours présents ! Ces trois clubs sont habitués à gagner la compétition. Ces dernières années ils étaient en finale presque à chaque fois. Ils ont aussi de grands joueurs. Mais je suis persuadé que d'autres clubs peuvent la gagner, et notamment le PSG.

Diego qui ? Morata ferait presque déjà oublier Costa

Auteur de bons débuts avec Chelsea, l'attaquant Alvaro Morata a recueilli les louanges de son entraîneur Antonio Conte et de la presse pour qui il commence déjà à faire oublier son prédécesseur Diego Costa. Le milieu de terrain Cesc Fabregas, lui, n'est pas de cet avis. Recruté pour 80 millions d'euros par Chelsea cet été, l'attaquant Alvaro Morata (24 ans) est arrivé avec deux étiquettes, celle du successeur de Diego Costa, devenu indésirable, mais aussi celle de plan B après l'échec Romelu Lukaku, chipé par Manchester United. Et après quelques difficultés durant la préparation, le transfuge du Real Madrid signe de bons débuts à Londres comme en attestent ses stats avec 6 buts en 6 matchs de Premier League.

Dugarry veut revoir le 4-3-3

Passé en 4-2-3-1 avec Luiz Gustavo et André-Frank Zambo Anguissa à la récupération, l'Olympique de Marseille vient d'enchaîner trois victoires toutes compétitions confondues. Insuffisant pour emballer Christophe Dugarry, qui aimerait revoir l'équipe de Rudi Garcia en 4-3-3 avec des joueurs plus techniques. "Si l'OM veut garder ses objectifs élevés, cette équipe doit jouer en 4-3-3, a conseillé le consultant de RMC. Elle ne peut pas se passer de Morgan Sanson, de Valère Germain, de Maxime Lopez. Si l'OM veut avoir de l'ambition, il doit avoir des joueurs adroits avec le ballon. C'est bien de se projeter à la récupération mais je pense que ce n'est pas un système d'avenir. Se passer d'autant de créateurs purs serait néfaste pour l'OM." Tant que ce système fonctionnera, au moins en termes de résultat, Garcia ne risque pas de bousculer ses plans.

Zidane compare Casemiro à deux anciennes gloires de l'équipe de France

Le Real Madrid de Zinédine Zidane affronte ce mardi en Ligue des Champions le Borussia Dortmund au signal Iduna Park. Lors de la traditionnelle conférence de presse d'avant match, le technicien français n'a pas tari d'éloge l'un de ses piliers de l'entrejeu : Casemiro. Le Brésilien a pris une autre dimension ces derniers mois et est même devenu l'un des tauliers du vestiaire. Zidane a comparé son milieu défensif à deux de ses anciens coéquipiers en sélection. "On peut le comparer à Makelele ou Deschamps, lance tout simplement Zidane. Il apporte de l'équilibre à l'équipe entre la défense et l'attaque comme eux le faisaient. Ce qu'il fait ne surprend plus personne. Il a confiance en lui. Chaque jour et chaque année, il est encore meilleur."



Mercredi 27 septembre 2017 / 6 moharem 1439 - N° 1719 - Cinquième année

ALGÉRIE-AFRIQUE

Participation d'une délégation parlementaire à la Conférence régionale des jeunes parlementaires d'Afrique au Nigéria

Une délégation parlementaire conjointe prendra part aux travaux de la Conférence régionale des jeunes parlementaires d'Afrique, organisée les 27 et 28 septembre 2017 par l'Union interparlementaire (UIP) au Nigéria (Abuja).

La délégation algérienne conjointe sera représentée à cette conférence qui s'articulera autour du thème «Autonomisation des jeunes: renforcer leur participation politique pour bâtir des sociétés plus inclusives et plus pacifiques» par deux sénateurs et deux députés, précise la même source. Plusieurs sujets seront au programme de la conférence y compris l'état actuel de la participation des jeunes dans les parlements africains.

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

M. Yousfi souhaite une plus grande présence des entreprises sud-coréennes en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu hier l'ambassadeur de la Corée du Sud, Park Sang-Jin, avec qui il s'est entretenu de la coopération bilatérale dont le partenariat industriel entre les entreprises des deux pays, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Ainsi, M. Yousfi a souhaité «la présence davantage d'entreprises sud-coréennes en Algérie, à travers des projets de partenariat industriel avec des entreprises algériennes dans différents domaines industriels», selon la même source.

Le ministre a également appelé les entreprises sud-coréennes «à mettre à profit leur expérience afin d'engager des actions de formation au profit du personnel algérien, notamment pour les profils techniques». De même, il a rassuré l'ambassadeur de la disponibilité des services de son ministère pour accompagner les entreprises sud-coréennes qui investissent en Algérie.

Pour sa part, l'ambassadeur sud-coréen a sollicité l'appui du ministère de l'Industrie pour la concrétisation de certains projets de partenariat en cours de discussions, a noté la même source.

Après avoir passé en revue les différents projets de partenariat menés en Algérie par des sociétés de son pays, M. Sang-Jin a également fait part de «la volonté d'autres entreprises de son pays à saisir l'opportunité d'investissements en Algérie». Les deux parties ont aussi abordé l'évolution des relations économiques entre les deux pays et les moyens de les renforcer, eu égard aux potentialités de partenariat existant entre les économies des deux pays.

ALGÉRIE-UE

M. Benmeradi appelle le partenaire européen à intensifier ses investissements en Algérie

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a affirmé, lundi, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger, John O'Rourke, que l'Algérie préservera tous les accords d'association conclus avec ses partenaires, appelant à intensifier les investissements du partenaire européen en Algérie et à renforcer les relations de coopération entre son département ministériel et le partenaire européen, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les questions économiques intéressant les deux partenaires, algérien et européen, a précisé la même source, ajoutant que le ministre a mis en exergue les différents enjeux et défis à relever en application du programme du Président de la République qui accorde un grand intérêt au volet économique. M. Benmeradi a assuré à M. O'Rourke que l'Algérie était soucieuse de «préservé tous les accords d'association avec ses partenaires, saluant le volume des échanges commerciaux, en particulier avec l'UE qui est le plus important partenaire sur le marché algérien», a ajouté le communiqué.

Il a appelé, dans ce contexte, le partenaire européen à «intensifier ses investissements en Algérie et à renforcer la coopération et l'échange d'expertises entre son département ministériel et le partenaire européen». De son côté, M. O'Rourke a donné un aperçu sur les relations bilatérales, proposant la création d'un «groupe de travail composé des experts des deux parties pour le développement des moyens de recherche et de contact et la présentation de stratégies communes à même de renforcer les liens de partenariat à l'avenir», selon la même source.

APS

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le ministre de l'Intérieur de la République du Congo entame une visite de travail à Alger

Le ministre de l'Intérieur de la République du Congo, Raymond Zéphirin Mboulou, est arrivé lundi soir à Alger pour une visite de travail de trois jours en Algérie.

M. Mboulou a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.



ALGÉRIE-CONGO

L'Algérie et le Congo signent un accord sur la gestion des collectivités locales

L'Algérie et le Congo ont signé hier à Alger un accord comportant un volet sécuritaire et un mémorandum d'entente portant sur la gestion des collectivités locales.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué à la presse au terme de cette signature, que cet accord répondait aux orientations des présidents des deux pays, Abdelaziz Bouteflika et Denis Sassou Nguessou, suite à la visite de ce dernier en Algérie, afin de redynamiser les relations dans différents domaines, notamment entre les deux ministères de l'Intérieur.

Cet accord permettra, a ajouté

M. Bedoui, aux congolais de bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine administratif, notamment dans la gestion au niveau local ou central.

De son côté, le ministre congolais de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou a rappelé les liens d'amitié qui unissent les deux peuples et les deux chefs d'Etat, relevant que sa visite en Algérie servait à redynamiser no-



tamment les relations entre les deux ministères de l'Intérieur.

M. Mboulou est arrivé lundi soir à Alger pour une visite de travail de trois jours en Algérie.

DIPLOMATIE

M. Messahel s'entretient à New York avec son homologue burundais...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu avec son homologue burundais, Alain Aime Nyamitwe, lundi à New York en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

L'entretien a porté notamment sur les relations bilatérales, ainsi que sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de l'Union africaine et les prochaines échéances au niveau africain, dont le sommet Union africaine-Union européenne.

Les deux ministres ont également échangé leurs visions et analyses sur les questions régionales et internationales, dont celles inscrites à l'Agenda de la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU.

...avec son homologue du Lesotho...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu avec son homologue du Lesotho, Lesego Makgothi, lundi à New York en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

L'entretien a porté notamment sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement.

Les deux ministres ont réitéré, à cet égard, leur engagement à poursuivre la concertation entre les deux pays en vue de la tenue des prochaines échéances de la coopération bilatérale et se sont félicités du niveau atteint par la coopération entre les deux pays, s'engageant à la renforcer davantage dans divers domaines, notamment celui de la formation.

Les deux ministres ont, enfin, échangé leurs visions sur les questions de paix et de sécurité en Afrique et autres questions internationales d'intérêt commun.



...et avec son homologue tanzanien

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu avec son homologue tanzanien, Augustine Mahiga, lundi à New York en marge des travaux de la 72ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

L'entretien a porté notamment sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement. Les deux ministres ont abordé à cette occasion les principales échéances de la coopération bilatérale, mettant un accent particulier sur la densification des échanges économiques entre les deux pays.

Ils ont également échangé leurs vues sur de nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi que sur les questions africaines figurant à l'Agenda de l'Organisation panafricaine, notamment la question du Sahara occidental et le prochain sommet Union africaine-Union européenne, prévu à Abidjan en novembre prochain.